



la chaire  
économie et  
humanisme

Commerce équitable, économie sociale et développement durable  
Bibliographie commentée. Cahier de recherche conjoint :  
Chaire de coopération Guy Bernier et Chaire Économie et Humanisme  
No 14-2003  
Par René Audet, Maude Bélanger, Alexandra Gilbert et Leslie Kulus  
Sous la direction de Corinne Gendron et Olga Navaro Flores  
Réalisé avec la collaboration d'Équiterre



Équiterre



## Présentation

La présente bibliographie commentée a été réalisée dans le cadre du projet de recherche de la Chaire de coopération Guy Bernier et de la Chaire Économie et Humanisme. L'objectif était de produire un rapport de la littérature récente disponible sur le commerce équitable, l'économie sociale et le développement durable.

Il importe de souligner les limites linguistiques et temporelles de cette bibliographie. Sur le plan linguistique, nous nous sommes limités aux textes écrits en français et en anglais. La période couverte par notre recensement s'étend de 1980 À 2003. Cette première section présente les choix méthodologiques qui ont guidé la recherche pour cette bibliographie commentée sur le commerce équitable.

La première étape du processus de recherche consistait à définir les grands axes de l'étude, soit l'articulation entre le commerce équitable, le développement durable, le rôle des coopératives et les normes du travail. À partir de cet objectif général, notre lecture fut guidée par certains concepts fondamentaux tels que l'économie sociale et solidaire, la gouvernance et le développement durable, nous permettant de mieux saisir l'envergure du commerce équitable comme innovation sociale. Ce premier cadre de réflexion a facilité le processus de recherche en nous inspirant des unitermes suffisamment pertinents pour établir une revue de littérature abondante. Nous avons identifié les unitermes suivants : commerce équitable, juste, éthique, alternatif ou responsable, les pratiques économiques alternatives, les nouvelles pratiques socio-économiques, l'économie alternative, la production et le commerce alternatif, le commerce Nord-Sud, les entreprises artisanales, la consommation responsable, le développement durable, viable ou soutenable, la gestion participative, les coopératives, et la coopération internationale.

La seconde étape du processus de recherche a impliqué une exploration systématique des ressources académiques disponibles en anglais et en français. Différentes sources de données furent exploitées : les bibliothèques de Montréal (UQÀM, Université de Montréal, HEC<sup>1</sup>, ENAP,

---

<sup>1</sup> Il importe de noter que la bibliothèque des HEC est une source importante de monographies portant sur le commerce équitable.

Concordia et McGill), de l'Université Laval et de l'Université de Sherbrooke, afin de recenser les monographies en lien avec les thèmes de recherche, les mémoires et les thèses s'y rapportant ; les publications de différents centres de recherche tels que l'IRECUS (Université de Sherbrooke), le CRISES (UQÀM), la Chaire de Coopération Guy-Bernier (UQÀM) et le CIRIEC-Canada ; les périodiques scientifiques examinés dans un premier temps via des bases de données (principalement Francis et Repères), et ensuite par l'évaluation de la pertinence des sujets recensés dans les tables des matières en relation avec les thèmes principaux de cette recherche: Économie et Solidarités, Coopératives et Développement, Revue Tiers-Monde, Revue Canadienne de Développement, Third World Quarterly, Agriculture and Human Values et Journal of Agricultural and Environmental Ethics. Les moteurs de recherche disponibles sur Internet ont permis de sélectionner les documents qui avaient un lien clairement établi avec notre sujet au sein des organismes internationaux, tels que la Banque mondiale, l'OCDE, les Nations-Unies (agence FAO), l'ACDI, le CRDI et le CIRAD.

Enfin, nous avons consulté les ressources disponibles chez les praticiens oeuvrant directement dans le domaine du commerce équitable. Isabelle St-Germain, coordonnatrice du programme du commerce équitable d'Équiterre, mit à notre disposition des ouvrages spécialisés et des rapports d'organismes impliqués dans une pluralité d'activités multi-sectorielles, reliés de près ou de loin aux pratiques économiques alternatives. Nous avons pu collecter de l'information sur les produits agricoles et artisanaux reliés au commerce équitable et biologique, sur les coopératives de travailleurs impliquées sur la route équitable et sur les activités des organismes de certification. Les sites d'organisations non-gouvernementales (ONG) et d'organismes de commerce équitable ont également alimenté la recherche de façon remarquable. Citons notamment les sites suivants : Équiterre, Oxfam-Québec, Transfair, La Siembra, Global Exchange, Max Havelaar, et Equal Exchange.

Dans le cadre de cette recherche exploratoire, nous avons sélectionné les ouvrages –livres, articles, documents de praticiens (ONG) et des documentaires télévisuels– dont le contenu était en relation étroite avec nos axes de recherche ; les liens entre le commerce équitable et le développement durable, ainsi que le rôle des coopératives au sein du commerce équitable ont davantage été explorés pour les besoins de notre recherche. Certes, il existe une littérature

abondante sur le développement durable et les coopératives, mais les études antérieures ne soulèvent que très rarement le lien direct avec le commerce équitable.

L'objectif principal de cette bibliographie commentée est de fournir une littérature de référence qui permettra une analyse plus fine et pertinente des grands axes de recherche du programme mené conjointement par la Chaire de Coopération Guy Bernier et la Chaire Économie et Humanisme, soit l'articulation entre le commerce équitable, le développement durable, le rôle des coopératives et les normes du travail.



## TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Présentation</b>                         | <b>i</b>  |
| <b>Table des matières</b>                   | <b>0</b>  |
| <b>Résumés des documents</b>                | <b>1</b>  |
| <b>Monographies</b>                         | <b>1</b>  |
| <b>Articles de périodiques</b>              | <b>6</b>  |
| <b>Actes de colloques et communications</b> | <b>14</b> |
| <b>Thèses et mémoires</b>                   | <b>15</b> |
| <b>Cahiers de recherche</b>                 | <b>17</b> |
| <b>Rapports et études institutionnels</b>   | <b>20</b> |
| <b>Articles de journaux</b>                 | <b>24</b> |
| <b>Brochures</b>                            | <b>26</b> |
| <b>Internographie</b>                       | <b>28</b> |
| <b>Documentaires</b>                        | <b>32</b> |
| <b>Bibliographie générale</b>               | <b>33</b> |





## Résumés des documents

### Monographies

**COMÉLIAU, Christian. 2001. « Un défi économique sans précédent ». Chap. dans *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Frédéric DEBUYST, Pierre DEFOURNUT et Hubert GÉRARD, Coll. Population et développement no 9. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, p. 41-51.**

Cet article présente une lecture de l'économie à la lumière du développement durable. Il s'agit d'abord d'un bref survol de la vision économique traditionnelle du développement, soit la primauté de l'économique sur le développement social ou les questions environnementales. Des questions fondamentales sont ensuite posées : le modèle dominant peut-il être généralisé à l'ensemble de la planète? Et les principes du développement durable sont-ils compatibles avec l'économie régulée par le marché et le régime d'accumulation en vigueur? Dans le contexte des pressions croissantes de la mondialisation apparaît un défi de taille, en trois dimensions, qui sous-tend le principe de « durabilité ». L'auteur soulève les difficultés rencontrées par le développement durable, toutes reliées de près ou de loin à la sphère économique. Les inégalités croissantes et l'exclusion témoignent des difficultés sociales engendrées par la logique économique, qui devrait au contraire servir les intérêts de la société. De même, les difficultés écologiques sont étroitement imbriquées aux nécessités économiques. L'augmentation des dépenses énergétiques et la surutilisation des ressources laissent penser qu'on oublie trop souvent la finitude des ressources. Pour surmonter les problèmes environnementaux, il convient de les aborder dans une perspective historique. Comélieau conclut qu'on ne peut généraliser à l'échelle planétaire le modèle économique dominant, qui ne profite qu'à une minorité et que, par conséquent, un débat de nature politique pourrait permettre de changer les règles du jeu. Pour considérer efficacement la tripolarité du concept de développement durable (environnement, social, économique), la discipline économique devra s'ouvrir aux sciences naturelles et sociales. Cet article est particulièrement intéressant : il aborde le développement durable du point de vue d'un économiste, une rareté dans la littérature. En effet, le questionnement central de l'article, à savoir si le développement durable peut se réaliser dans le cadre d'une économie régulée par le marché, rejoint la structure même du commerce équitable, qui s'est érigé comme un marché parallèle, libre de la spéculation et de la concurrence. Cet article nous semble incontournable.

**DEBUYST, Frédéric. 2001. « Une perspective en termes d'acteurs ». Chap. dans *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Frédéric DEBUYST, Pierre DEFOURNUT et Hubert GÉRARD, Coll. Population et développement no 9. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, p. 7-25.**

Écrit sous la forme d'un éditorial, cet article présente la perspective générale de l'ouvrage *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*. Plus qu'un nouveau référentiel théorique de développement, le développement durable est une opportunité, portée par des « aspirations collectives », de questionnements du système dominant. Une réorientation nette en faveur du développement durable suppose l'implication de la société civile dans des projets fondateurs de développement. Tout en présentant les différents articles qui constituent l'ouvrage,

---

cet éditorial souligne des enjeux qui appellent une réflexion ainsi que des actions spécifiques autour du thème de développement durable.

**DEFOURNY, Pierre et Philippe BARET. 2001. « Le développement durable : une exigence des sciences de la nature ? ». Chap. dans *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Frédéric DEBUYST, Pierre DEFOURNUT et Hubert GÉRARD, Coll. *Population et développement* no 9. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, p. 29-39.**

Le développement durable est abordé dans cet article sous l'angle des sciences naturelles. L'article s'interroge sur les raisons qui sous-tendent le changement de discours sur le développement durable : pourquoi accorde-t-on désormais une si grande importance à la composante environnementale du développement durable ? Les auteurs s'attardent d'abord sur le discours théorique qui place l'environnement au cœur même du développement durable, pour ensuite faire le lien qui s'impose avec l'homme. L'approche écologique actuelle rompt à la fois avec la conception des sociétés traditionnelles qui croyaient que leur survie dépendait de la terre nourricière, de même qu'avec la pensée scientifique occidentale qui évacuait l'homme-sujet de son objet d'étude, la nature. Cette approche souligne la finitude de la nature et ses limites d'absorption des déchets, constat duquel découle une profonde solidarité entre l'homme et la nature. Vu sous cet angle, il est donc normal que le critère social, incluant l'intergénéralité, soit étroitement imbriqué à celui de l'environnement. Il semble donc que le concept de développement durable soit né d'une prise de conscience de l'homme des disparités sociales et écologiques. Cet article incontournable propose de nombreux liens pertinents avec le commerce équitable, qui concrétise, en quelque sorte, cette prise de conscience de la finitude des ressources et qui encourage l'étroite imbrication entre le développement social et la prise en compte de l'environnement.

**DEVELTERE, Patrick. 1998. *Économie sociale et développement*. Bruxelles, De Boeck Université, 171 p.**

L'auteur propose une analyse « critique » des coopératives et de leurs liens avec l'économie sociale dans la perspective des mouvements sociaux. Son cadre théorique tient compte de la différence conceptuelle entre un secteur coopératif et un mouvement coopératif. Un autre facteur très important dans la construction d'un cadre théorique sur l'économie sociale dans les pays du Sud consiste à tenir compte, nous dit-il, de la libéralisation socio-politique dans les pays du Sud. Cette situation s'avère très propice à l'action des mouvements sociaux, incluant les mouvements coopératifs. Dans le modèle proposé par Develterre, les mouvements coopératifs pourraient être définis en tant que mouvements sociaux qui utilisent une forme de coopération économique (organisation) au bénéfice du groupe social concerné (praxis) de manière à défendre les intérêts du groupe dont on pense qu'ils seraient menacés si les membres ne réagissaient pas de manière coopérative (idéologie). Ce cadre d'analyse permet de situer les coopératives par rapport aux modèles de développement coopératifs dominants et montre comment les coopératives se sont développées comme secteurs coopératifs et dans le cadre des politiques coloniales ou populistes-nationalistes. Les parallèles entre l'économie sociale au Nord et au Sud montrent la similitude de leurs objectifs : s'associer pour relever les défis économiques et sociaux. Ce livre donne une vision plus claire de ce qu'est l'économie sociale, et tisse les liens existants entre les différents concepts phares qui l'entourent.

**GENDRON, Corinne. 2002. « Le développement durable : un nouvel enjeu de l'historicité ». Chap. dans GUAY, L. (dir.) *Les enjeux actuels du développement durable : aspects analytiques et dimensions critiques*, Chaire UNESCO-Université Laval.**

Ce chapitre vise à analyser les enjeux actuels du développement durable. Dans une première partie, l'auteure décrit les bases théoriques du mode de développement en tant que tel, avant de souligner la rupture paradigmatique opérée par le concept de développement durable. Les controverses en matière de développement durable ne permettent pas de définir le terme d'une façon homogène. Trois définitions du concept sont analysées dans l'article : la conservatrice, la modérée et la progressiste. L'acception conservatrice, étroitement liée à la théorie de Rostow, accorde une prépondérance à la sphère économique et intègre l'environnement comme une nouvelle variable de croissance durable. Cette conception est généralement attribuée aux gens d'affaires et à certains politiciens. L'acception modérée s'appuie sur une analyse bipolaire qui réconcilie environnement et économie. Le modèle prend en considération la finitude des ressources mais exclut le développement social. Contrairement aux deux autres propositions, le modèle progressiste reconnaît l'interdépendance des trois sphères fondamentales, à savoir le social, l'environnement et l'économique. Il s'agit de l'acception la plus largement répandue. Ce chapitre met en perspective l'hétérogénéité des opinions en matière de développement durable par la présentation des résultats d'une recherche menée auprès de l'élite économique du Québec portant sur leur interprétation du développement durable. Le caractère théorique et actuel de ce chapitre est un atout qui mérite d'être souligné.

**Les Magasins du Monde, Oxfam. 1998. *Chiquita : révélations sur les pratiques d'une multinationale*. Bruxelles : Les Magasins du Monde Oxfam. 103 pages.**

Cette publication des Magasins du Monde Oxfam fait suite à la controverse entourant une série d'articles publiés dans le journal américain *The Cincinnati Enquirer*. Une enquête journalistique menée auprès d'employés de la compagnie de bananes Chiquita révèle les conditions de travail insoutenables qui prévalent dans les bananeraies de même que les implications politiques de la multinationale dans des coups d'État, des meurtres, des pots-de-vin et plusieurs violations des droits humains ou du respect de l'environnement, en passant par les droits des travailleurs et la liberté de presse. Chiquita avait réfuté la véracité de ces accusations ; devant la menace financière que fit peser la compagnie sur les propriétaires du journal, ceux-ci se virent dans l'obligation de publier des excuses publiques et de licencier leurs journalistes. En guise de protestation, et par solidarité pour leurs partenaires du Sud, les Magasins du Monde ont décidé de rassembler les textes controversés et d'en faire un livre. Malgré une traduction un peu boîteuse, le livre révèle des faits inacceptables qui couperont l'envie à tout consommateur quelque peu sensible de consommer des bananes portant l'étiquette Chiquita. Bref, il s'agit d'une lecture engagée.

**LITTRELL, Mary Ann. 1999. *Social responsibility in the global market : fair trade of cultural products*. Thousand Oaks, Californie : Sage Publications. 366 p.**

Dans ce livre, l'auteure s'intéresse aux liens existants entre les entreprises, les consommateurs et les organisations de commerce alternatif. Elle utilise une approche multidisciplinaire (administration, marketing, consommation, arts et anthropologie) pour mieux cerner l'évolution

---

et le fonctionnement des organisations de commerce alternatif, de même que pour souligner la montée de la notion de responsabilité sociale. Une section s'intéresse plus particulièrement au secteur de la production artisanale, et à l'analyse plus approfondie des principes de certaines organisations de commerce alternatif impliquées dans ce domaine.

**RITIMO et SOLAGRAL. *Pour un commerce équitable : expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud.* Sous la coordination de Odile Albert. Paris, Éd Charles Léopold Mayer, 1998, 167 p. ISBN 2843770017**

Ritimo est un Réseau d'information du Tiers-Monde. Il regroupe en France 40 centres de documentation pour le développement, émanant essentiellement du milieu associatif et tente d'établir de nouvelles relations Nord/Sud. Pour sa part, Solagral a mis en place un espace réflexion sur le monde agricole et de confrontation entre réseaux associatifs, professionnels et universitaires. Ces deux organismes ont collaboré ensemble pour réaliser ce recueil de petits textes sur le commerce équitable. Il contient 5 grandes rubriques : 1) Comprendre la démarche du mouvement équitable 2) Les producteurs-partenaires du commerce équitable 3) La croissance des activités des organisations du commerce équitable en Europe 4) Autour du monde, les initiatives se multiplient 5) Réguler les échanges internationaux et influencer les entreprises. Les textes informatifs sont courts (4 ou 5 pages en moyenne) et permettent de souligner des aspects précis du commerce équitable. Bref, c'est une mine d'informations ponctuelles sur divers aspects ou secteurs du commerce équitable, sans offrir toutefois des éléments analytiques ou critiques.

**VIENNEY, Claude. 1982. *Socio-économie des organisations coopératives.* Tome 2. Paris, Éditions CIEM, 333 p.**

Inspiré de la définition des coopératives de Fauquet (un regroupement de personnes qui se donnent une entreprise pour répondre à leurs besoins), Vienney argue que les entreprises coopératives ont une forme et des règles qui relèvent de l'environnement où les coopératives ont été engendrées. Dans ce contexte, l'organisation coopérative devient une sorte d'intermédiaire que les associés utilisent pour accéder au pouvoir de l'entrepreneur, leur permettant éventuellement un certain niveau d'accumulation par la création d'autres ou de nouvelles ressources : augmentations des ressources individuelles à travers l'épargne, l'accroît du revenu d'emploi, etc. Les coopératives sont ainsi les véhicules permettant aux associés de s'insérer dans l'ensemble des transformations économiques et sociales. Cependant, même si les coopératives sont des institutions dont la genèse se retrouve au sein du système capitaliste, on peut constater l'utilisation de cette forme organisationnelle dans d'autres contextes, notamment dans les économies planifiées et dans des économies mixtes comme celles des pays en voie de développement. On peut constater aussi que les coopératives émergent dans des situations de vide laissées par l'État ou par le marché. Vienney propose un modèle adapté à l'analyse des coopératives dans différents contextes basé sur leurs traits communs d'une part, et d'autre part sur les différentes façons d'utiliser le double rapport d'activité et de sociétariat par les employés. Dans la perspective de Vienney, les organisations coopératives sont conceptualisées comme une « réorganisation négociée » des activités économiques où l'organisation coopérative propose « à la fois de maintenir certaines règles auxquelles ces acteurs sont attachés et de les adapter à celles du système socio-économique qui les transforme ». Pour ceux et celles qui s'intéressent à la

---

perspective des coopératives dans le commerce équitable, ce livre mérite une attention particulière.

**WARIDEL, Laure. 2001. *Coffee with pleasure : just java and world trade*. Montréal : Black Rose Books, 176 pages.**

Ce livre à visée éducationnelle, a été écrit par une des pionnières de ce type d'échange au Québec. La démarche de Waridel fut d'illustrer le contexte actuel des échanges commerciaux internationaux, pour retracer l'histoire du commerce du café, le situant sur « la route conventionnelle », en opposition avec la « route équitable ». La structure organisationnelle, de même que les principes du commerce équitable, sont ensuite abordés de façon détaillée. La coopérative UCIRI, un modèle de succès du commerce équitable, fait ensuite l'objet de plusieurs chapitres, ce qui permet de saisir l'application concrète des principes du commerce équitable. En présentant ainsi le fonctionnement d'une coopérative partenaire du commerce équitable, l'auteure réussit à rendre plus palpables les retombées de ce type d'échanges sur un groupe de producteurs. Laure Waridel, qui a visiblement la cause à cœur, s'applique à vulgariser dans cet ouvrage le mode de fonctionnement du commerce équitable et d'en décrire, de façon accessible, les bénéfices pour les partenaires du Sud. Le livre est destiné tout autant au grand public qu'aux chercheurs en quête d'une meilleure compréhension des rouages du commerce équitable, de même qu'à ceux qui ne sont pas encore convaincus de ses vertus.

**WARIDEL, Laure. *Une cause café : pour le commerce équitable*, Éditions Les Intouchables, coll. « Le vent qui tourne », St-Laurent, 1997, 71 p. ISBN 2-921775-34-4**

Incontournable, ce petit livre contient des textes qui vulgarisent le commerce équitable. Écrit au commencement de l'aventure équitable au Québec (1997), cet ouvrage avait pour mission d'expliquer ce qu'était le commerce équitable, de manière globale et synthétique. L'ouvrage commence donc par l'histoire du commerce du café en s'attardant sur l'Accord de Libre-Echange Nord-Américain (ALENA). Cet accord a eu un impact considérable sur les petits producteurs de café mexicain, en les appauvrissant davantage. L'auteure souligne la situation d'isolement et de pauvreté dans laquelle se trouvent ces producteurs en présentant la « route conventionnelle du café ». La structure commerciale traditionnelle du café suppose de nombreux intermédiaires entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord. L'auteure présente la « route alternative du café » et compare ensuite les impacts de chaque route pour les producteurs. Waridel présente également la coopérative UCIRI du Mexique qui fut la première coopérative de commerce équitable au monde. Les difficultés rencontrées par cette coopérative, les projets accomplis et son mode de fonctionnement sont rapidement expliqués. L'auteure en arrive à la conclusion que le commerce équitable ne correspond plus à des rêves utopiques, car il existe réellement pour au moins cinq millions de petits producteurs au Mexique et dans le monde entier. Datant de quelques années, ce livre reste toujours aussi pertinent pour comprendre ce qu'est le commerce alternatif à travers le cas du café : c'est une sorte d'« ABC » sur le sujet. Les principes de base et la structure du commerce conventionnel versus le commerce équitable dans le cas du secteur du café sont fort bien expliqués. D'ailleurs, un schéma comparant ces deux situations permet d'expliquer la route du café dans ces deux cas, en un clin d'œil, aux petits comme aux grands.

---

### Articles de périodiques

**ADAM, Sophie et Michael Barrat Brown.** « Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud » dans *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck/Université, p. 105 à 122.

Le commerce équitable est une « autre manière » de faire du commerce, une façon de remédier à la position de faiblesse extrême des producteurs de matières premières en termes de pouvoir de négociation sur les marchés mondiaux. Le contexte socio-économique dans lequel il s'inscrit est marqué par la décolonisation, la crise pétrolière, l'apparition du FMI, etc. Ces événements sont présentés comme le résultat d'une division qui a toujours existé entre les pays du Sud, où sont implantées des industries primaires, et ceux du Nord où sont installés les industries technologiques plus avancées ; mais aujourd'hui, les transformations majeures du système socio-économique global viennent accentuer cette division. Devant un tel constat, différentes associations ont progressivement vu le jour depuis les années 50, jusqu'à la création en 1969, du premier magasin de commerce équitable aux Pays-Bas. Aujourd'hui, l'introduction de différents labels garantissant le respect des principes de base du commerce équitable soulève la question des conditions d'attribution de ces labels. Est ce que les critères du commerce équitable ne sont justement pas trop rigides pour un petit producteur du Sud? L'auteur souligne la nécessité d'assouplir les règles d'attribution du label pour éviter d'exclure injustement les producteurs qui n'ont pas la capacité de remplir toutes les conditions requises. Par ailleurs, la production de produits équitables est quasi exclusivement artisanale et agricole et une production industrielle permettrait d'assurer la croissance du secteur équitable. Au Nord, les auteurs recommandent d'envisager des stratégies de mise en marché plus efficaces car le commerce équitable dépend d'un niveau d'engagement trop fort de la part du consommateur. Quant aux prix, l'élimination des intermédiaires permet de rendre les produits de plus en plus compétitifs, permettant ainsi une meilleure expansion de la vente de produits équitables. Finalement, les auteurs formulent trois conclusions sur le développement du Nord et du Sud : le commerce équitable permet 1) de promouvoir le système commercial dans son ensemble aux producteurs du Sud 2) de faire adopter des technologies mieux appropriées pour respecter les terres et les valeurs du Sud car elles sont choisies par des gens locaux et 3) de créer des relations plus fortes avec et entre les « locaux », c'est-à-dire les acteurs habitants au Sud, plutôt que de centraliser le pouvoir essentiellement vers les acteurs du Nord. Cet article a le mérite de faire un portrait global du commerce équitable en faisant avancer la réflexion sur les relations Nord/Sud à travers l'initiative du commerce équitable.

**AUROI, Claude.** « Le commerce « équitable », un créneau potentiel pour les petits producteurs des pays en voie de développement » dans *Économies et Société*, Série « Système agroalimentaires », AG, no 24, 10-11/2000, p.199 à 211.

Basé sur une étude réalisée en Suisse, au Costa Rica et au Vénézuéla en 1996, cet article examine les aspects économiques du commerce équitable. Fortement dépendants de leurs exportations agricoles, les pays en voie de développement se trouvent confrontés à un déséquilibre dans la répartition des richesses mondiales en regard de leur capacité de production et au niveau de l'accès aux marchés. Le commerce équitable vise justement une plus grande capacité d'intégration des petits producteurs du Sud dans le commerce mondial et une augmentation de

---

leur pouvoir financier. Parmi les acteurs du commerce équitable, il faut distinguer les organisations du commerce équitable qui jouent un rôle de conseiller auprès des producteurs et des importateurs de la filière en rappelant les principes de base du commerce équitable, et les organisme de certification qui s'occupent de garantir ces conditions auprès du consommateur à travers des labels « équitables ». En Europe, plusieurs organismes indépendants ont créé leurs propres labels, mais le plus important demeure celui de Max Havelaar. Comment l'ensemble de ces acteurs participent-ils à la construction d'un système de commercialisation du café équitable susceptible de pénétrer les filières mondiales de café? Dominé par une vingtaine d'entreprises multinationales, le marché du café se caractérise par les fortes fluctuations de prix qui constituent un facteur d'instabilité pour les petits producteurs. L'idée du café équitable est justement de créer des filières plus courtes entre producteurs et consommateurs. La diminution du nombre d'intermédiaires permet de remodeler les structure des prix du café, mais ne garantit pas un prix final moins cher pour le consommateur. L'effet « MH coopérative » et « MH prime » induits par le label Max Havelaar (MH) permet de garantir des conditions de travail décentes et un prix juste pour les petits producteurs, ce qui justifient un prix d'achat plus cher pour le consommateur. Par son acte d'achat « équitable », le consommateur contribue à corriger les tendances à la baisse des prix du café au niveau mondial, et de ce fait favorise l'intégration des petits producteurs autrefois exclus dans le commerce traditionnel mondial. À travers le cas de la Coocafé du Costa Rica, on comprend que la prime est utilisée d'une part, pour mieux rémunérer les producteurs et d'autre part, pour capitaliser l'entreprise. Finalement, l'expansion du commerce équitable nécessite de mieux définir ses concepts et ses stratégies d'action. Cet article analytique met en évidence les piliers du système de commercialisation de la filière équitable. Même si les données datent de 1996, les problèmes soulevés dans la structure du prix des produits équitables, et notamment du montant de la prime accordé aux petits producteurs, permettent de saisir les sources d'instabilité du système.

**CATALANO, Bruno. 1986. « Une forme d'entreprise à privilégier : la coopérative de production » dans *Coopératives et Développement*, vol. 17, no 2, p. 131 à 147.**

Des données statistiques montrent que depuis 1975, le mouvement des coopératives de travail connaît une très forte croissance. Ce phénomène de croissance n'est pas nouveau. Dans plusieurs pays, les coopératives se sont créées naturellement pour rapprocher dans le travail des individus issus de classes sociales très faibles ou en situation de défense face à une société qui ne leur permettait pas de bénéficier de conditions de vie et de travail décentes. Afin d'analyser le potentiel économique sous-jacent aux coopératives de travail, il est nécessaire de les distinguer des autres modèles coopératifs ou de l'entreprise traditionnelle. Contrairement aux autres modèles coopératifs, les membres de la coopérative de travail participent activement au développement d'une culture de la « responsabilisation » afin de pouvoir gérer pour le mieux leur propre travail. Par ailleurs, contrairement à l'entreprise individuelle, la coopérative a pour but le bien-être de ses membres à travers le respect de règles de gestion axées sur la démocratie participative et une utilisation du capital à des fins sociales. Les faiblesses de la formule coopérative proviennent d'une incompatibilité entre les règles du marché et certaines de ses caractéristiques structurelles. Malgré ces imperfections, le modèle coopératif a un rôle fondamental à jouer dans l'élaboration de nouvelles stratégies de développement.

---

**COMTOIS, Gilles et Norah HUMÉREZ\_COMTOIS.** « Effets multiplicateurs « qualitatif » de la formation coopérative : une utopie ou une réalité ? » dans *L'Éducation coopérative : utopie et réalité, Revue du CIRIEC, Montréal, vol 14, no 1981-82, p. 7 à 51.*

Écrit dans les années 80, l'objet de l'article est de proposer un cadre de réflexion permettant d'évaluer les éléments pertinents à la définition d'une coopérative. L'auteur considère qu'une coopérative est un système social fondé sur un principe démocratique, mais des écarts existent entre cette définition théorique et la pratique. En Amérique du Sud, on constate que les besoins réels des membres de la coopérative diffèrent des besoins estimés par le modèle coopératif. Selon les auteurs, cette difficulté peut être surmontée par une formation des membres de la coopérative, qui soutiendra et légitimera la participation volontaire au processus décisionnel coopératif. De cette manière, la coopérative pourra évoluer au gré des changements sociaux et devenir un système vivant à part entière. Excellent article pour mieux comprendre la réalité des coopératives.

**DEGLISE, Fabien.** « Pour des choix responsables » in *Protégez-vous, Montréal, décembre 2000, p.5 à 31.*

Publié en 2000 dans une revue axée sur les droits du consommateur, ce texte présente la gamme des produits équitables existants sur le marché et les actions qui pourraient favoriser le développement d'un commerce plus éthique. Sous forme de petits textes-synthèse, l'auteur présente le commerce équitable comme une alternative, une réponse critique à la logique libérale du commerce international conventionnel. Par apposition aux systèmes de plantation des multinationales, les coopératives de commerce équitables visent l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs. D'autres initiatives telles que le tourisme équitable et les fonds éthiques permettent d'humaniser l'économie, et aident le consommateur à faire des choix « responsables ». Ce numéro spécial sur le commerce éthique apporte une vision synthétique du sujet, et se veut distrayant par la densité de petits articles offrant une information variée.

**GAGNON, Christiane et Marie-Josée Fortin.** 1999. « La gouvernance environnementale locale : ou est le timonier ? » dans *Économie et Solidarités, vol. 30, no 2, p. 94-111.*

Écrit à la manière d'un essai, cet article introduit le concept de « gouvernance environnementale locale » pour définir la participation active des acteurs sociaux aux décisions sur la gestion des ressources et de l'aménagement du territoire. La mise en commun de ressources professionnelles pour appuyer des municipalités ou Municipalités Régionales de Comté (MRC), la conception de programmes de formation en lien avec l'environnement pour les élus locaux, la formation de groupes locaux de citoyens pour s'exprimer auprès des élus, puis finalement la construction par des instances supérieures de stratégies régionales en étroite collaboration avec les communautés locales, facilitent le processus décisionnel des collectivités territoriales sur l'intégration de l'environnement, l'aménagement du territoire et le développement. Cet article montre que la prise de décisions communautaires nécessite la présence d'une pluralité d'acteurs tant publics, que privés et communautaires.



---

**GAGNON, Christiane. 1994-1995. « Développement local viable : approches, stratégies et défis pour les communautés » dans *Coopératives et Développement*, vol. 26, no2, 1994-1995, p. 61-82.**

Le développement local viable est un nouveau paradigme de développement qui tente d'intégrer la dimension environnementale et le développement humain des communautés. L'auteur met en évidence l'importance du local comme unité significative d'analyse et d'action. Une première partie souligne le manque de consensus dans la conception théorique du paradigme. Quatre approches disciplinaires permettent de l'appréhender : écologique, humaniste, planificatrice et économique- qui se veulent finalement complémentaires par la prédominance d'une dimension distincte dans chaque approche. L'opérationnalisation du concept par les communautés locales se traduit par des stratégies : le partenariat entre institutions et collectivités, qui sous-tend un pouvoir de négociation, le développement d'organisations d'économie sociale, la participation de la population à l'exercice d'évaluation des impacts socio-environnementaux et le sentiment d'appartenance identitaire envers une collectivité. Il apparaît un certain nombre de défis éthiques et politiques dans la conceptualisation du concept par les chercheurs et sa réalisation par les communautés locales. L'approche de l'auteur, multidisciplinaire et à prédominance humaniste, permet de saisir le concept de développement local viable dans sa globalité, et offre la possibilité de comprendre le commerce équitable comme une alternative de ce type de développement.

**GENDRON, Corinne. « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques » dans *Revue Pour*, Paris, no 172, p. 175 à 181.**

Les débats suscités par la mondialisation économique se sont transformés, s'orientant non plus vers une prise de position positive ou négative à l'égard de ce mode de développement économique, mais interrogeant davantage le contenu social et politique dont elle est porteuse. Dans ce contexte, les pratiques de l'économie sociale et solidaire participent-elles à la construction d'une nouvelle mondialisation dont la finalité serait également sociale ? Différentes approches théoriques du concept d'économie sociale et solidaire sont présentées à travers un tableau synthèse récapitulatif des différents courants au Québec et en France. Selon l'auteure, en envisageant l'économie sociale comme un élément central d'un nouveau modèle de développement où se recomposent les rapports entre État, secteur privé et société civile, à la faveur de nouveaux modes de régulation, il devient possible d'interpréter les alternatives mises en place par les mouvements sociaux. Historiquement, les nouveaux mouvements sociaux économiques sont nés à la faveur des mouvements sociaux des années 60. Ils se caractérisent par leur ambition de redéfinir le processus de mondialisation en vigueur par de nouvelles modalités économiques fondées sur l'instrumentalisation de l'économie et l'intégration d'un contenu sociopolitique dans l'acte économique. Le commerce équitable, la finance solidaire, les investissements éthiques et l'économie sociale témoignent justement de l'appropriation des champs de l'économie par ces nouveaux mouvements sociaux économiques. Plus spécifiquement, le commerce équitable pourrait transformer durablement l'économie par une nouvelle articulation des pôles de régulation visant des objectifs d'équité internationale. La perspective sociologique de l'auteur interprète les pratiques du commerce équitable comme une tentative de réintégration du social dans le cadre d'une mondialisation économique et financière, portée par des mouvements visant ultimement un nouveau modèle de développement.

---

**GENDRON, Corinne et Jean-Pierre Revérêt. 2000. « Le développement durable » dans *Économies et Sociétés*, Série F, no 37, « Développement » - I, p. 111-124.**

Depuis la publication du rapport Brundtland en 1987, le concept de développement durable fait l'objet de nombreux débats et interprétations. Peut-on définir le développement durable comme un nouveau paradigme de développement ? Cela dépend tout d'abord des interprétations que reçoit le concept : la définition « conservatrice » tient compte du pôle économique et de la croissance durable, la définition « modérée » réconcilie environnement et économie, et la définition « progressiste », plus largement répandue, relie les trois pôles, social, environnemental et économique. Malgré ces divergences théoriques, le développement durable permet de définir un cadre au sein duquel s'opère un nouveau « compromis écologique », et constitue en cela un « principe légitimateur ». Cet article permet d'explorer les affinités communes des objectifs du commerce équitable et du développement durable, et la discussion sur l'idée d'une hiérarchisation nécessaire des pôles économique, social et environnemental comme un élément de la définition du concept de développement durable apporte une réelle valeur ajoutée à l'article.

**JOHNSON, Pierre. 1998. « Le commerce équitable face aux défis du marché global. Le cas du café au Mexique » dans *Économie et Humanisme*, no 344, avril 1998, p. 62 à 65.**

De nouvelles pratiques socio-économiques offrent désormais aux producteurs du Sud un moyen de se sortir du cercle vicieux de la misère auquel ils sont soumis par le système de commercialisation internationale. Si certains petits producteurs sont depuis longtemps organisés en coopérative pour répondre à leurs besoins élémentaires, un mouvement au Nord beaucoup plus récent est né pour promouvoir un commerce dit « équitable ». Johnson cherche à savoir si ces deux formes sont complémentaires ou si elles entrent en concurrence. L'article s'appuie sur une étude portant sur le cas du café dans le contexte mexicain. Le café représente le produit d'exportation le plus important dans les pays tropicaux et particulièrement pour le Mexique. Classé quatrième producteur de café au monde, le Mexique représente également un des principaux terrains d'essai des politiques néolibérales. Il apparaît que dans la conjoncture économique actuelle, les retombées du commerce équitable pour les petits producteurs sont très minces. Par ailleurs, plusieurs principes du commerce équitable ne sont pas encore assez efficaces car leur application sur le terrain n'est pas totale. Les arguments de l'auteur proviennent d'une analyse des entretiens réalisés avec des producteurs de café de la coopérative UCIRI et de CEPCO. Ce texte est malheureusement trop court pour élaborer une réflexion exhaustive autour de la question posée, mais offre toutefois une perspective critique sur le commerce équitable.

**KLEIN, Juan-Luis. 1997. « L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale » dans *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 41, no 114, p. 367-377.**

L'idée essentielle de cet article est de montrer les difficultés rencontrées par les collectivités locales dans la structuration d'un niveau local de gestion du développement et d'une régulation sociale efficace face à la globalisation économique. L'auteur introduit son questionnement dans le contexte de la crise de l'État-nation où le rôle régulateur de l'État s'effrite à mesure que l'économie se globalise. La responsabilité des États en matière de développement est reléguée à des instances de régulation supra-nationales qui opèrent à un niveau global, alors que les questions d'ordre social et politique posent des problèmes à un niveau local. Le terme

---

globalisation fait justement référence à l'interrelation des niveaux de régulation global et local. A travers cet article, l'auteur tente d'analyser pourquoi la structuration du niveau local est en retard par rapport à celle du niveau global. Il émet l'hypothèse que l'émergence du local constitue une réponse sociale à la globalisation et non une contrepartie automatique, ce qui implique une construction évolutive de ce niveau de régulation. La réflexion de l'auteur suit quatre étapes. La première démontre que la globalisation économique et l'atomisation de la production qui en résulte contribue à renforcer le pouvoir des entreprises au détriment des structures locales qui s'en trouvent affaiblies. Dans une seconde partie, l'auteur évoque trois logiques territoriales découlant du processus de globalisation : la première concerne les espaces de production dont les limites sont évolutives, la seconde fait référence à la concentration de la production dans les grandes métropoles, et la troisième évoque la régionalisation des espaces politiques. Si le local peut émerger comme espace de régulation et de développement à travers cette troisième logique, en revanche l'inadéquation entre les espaces productifs et les espaces sociaux constitue un obstacle à la construction sociale des structures locales, et explique de fait le retard du niveau local par rapport au niveau global. Dans une troisième partie, l'auteur examine la restructuration des milieux locaux en rapport à l'atomisation. Le renforcement du local serait le résultat de l'influence d'une mobilisation sociale de différents acteurs dont l'objectif est de transformer l'atomisation en localisation. En conclusion, l'auteur souligne les transformations nécessaires au développement des collectivités locales : la restructuration de la société civile et une redéfinition du politique permettront de définir un cadre local de gouvernance en mesure de répondre aux intérêts collectifs. Écrit par un géographe, cet article sociologique souligne les obstacles au développement local d'initiatives sociales dans un monde globalisé. Cela permet de comprendre le rôle joué par le commerce équitable dans la structuration de l'échelon local, et surtout les transformations essentielles à son développement dans les années à venir.

**LAVILLE, Jean-Louis.** « Les promesses de l'économie solidaire : Un projet d'intégration sociale et culturelle » dans *Le Monde Diplomatique*, octobre 2001, Supplément économie solidaire, p. I à II.

L'économie sociale est solidaire constituée, selon Laville, le 3<sup>ème</sup> secteur au côté des secteurs économique et étatique. Fondés sur l'action et l'engagement citoyen, l'économie sociale et solidaire vise la démocratisation de l'économie et le réencastrement de l'économie dans un projet social. Son action peut mener à l'instauration de nouvelles régulations aux niveaux international ou local, là où la régulation des deux premiers secteurs est considérée comme défailante. Le commerce équitable de même que l'épargne socialement responsable, qui tente de définir un nouveau rapport à l'argent, sont des exemples de ce type d'initiative. Pour répondre à la menace de la monétarisation de la société, ces initiatives devront avoir l'appui des pouvoirs publics et des syndicats. Malgré les défis auquel fait face l'économie sociale et solidaire, les principes qu'elle propose (solidarité volontaire, relations égalitaires...) et l'importance de l'engagement citoyen en font potentiellement un nouveau type de développement local et attestent de l'émergence d'une régulation économique populaire, centrée sur des services essentiels pour la collectivité.

**NOVEMBER, Andràs.** « En suisse : anachronisme ou économie solidaire ? Que peut représenter la notion de commerce équitable dans l'un des pays les plus riches du monde ? » dans *Silence!*, no spécial « Commerce équitable contre mondialisation ? », no 263, novembre, p. 12-13.

Ce texte présente la pratique de commerce équitable en Suisse dans le contexte de la mondialisation. Si le commerce équitable s'appuie sur des valeurs qui lui sont propres, la poursuite du mouvement passe par les forces vives extra-économiques et le recours au bénévolat, et on peut donc s'interroger sur la compatibilité entre l'économie de marché et le commerce équitable. Une comparaison du commerce équitable et du marché conventionnel fondé sur les postulats de la théorie économique néo-classique, permet de saisir que l'application de valeurs éthiques dans les relations commerciales ne va pas à l'encontre des prémisses de l'économie de marché. Ce type de commerce est même plutôt positif et avantageux dans trois aspects particuliers : 1) pour les producteurs qui seront mieux rémunérés 2) pour les consommateurs qui peuvent faire des choix éthiques par geste de solidarité et 3) pour les distributeurs qui peuvent améliorer leur image en offrant des produits issus du commerce équitable. Ainsi, cet aperçu rapide du commerce équitable en Suisse est positif, même s'il existe des points de tension entre les mouvements associatifs du commerce équitable, ceux voulant créer des sociétés anonymes (entreprise où il y a des actionnaires) et les autres voulant plutôt créer des associations avec des visés non lucratifs. Ce texte apporte un regard original sur le commerce équitable et alimente la réflexion sur la place du commerce équitable dans le marché et sur les formes institutionnelles qu'il peut adopter.

**PERNA, Tonino.** « Commerce équitable : une alternative à la mondialisation ? » dans *Silence!*, no 263, novembre 2000, p. 4 à 11.

L'auteur propose d'adopter une approche qualitative pour étudier l'impact du commerce équitable plutôt qu'une approche quantitative. Les faibles parts de marché du commerce équitable dans l'ensemble des échanges économiques internationaux ne révèlent pas sa véritable importance. Il faut tenir compte de la valeur d'usage et moins de la valeur purement marchande des échanges équitables. Différentes études menées par des économistes ont tendance, soit à « normaliser » le phénomène du commerce équitable et solidaire, soit à le considérer comme un moyen d'améliorer l'efficacité du marché. L'auteur explique aussi les forces et l'originalité de ce commerce international alternatif dont la légitimité va croissante depuis quelques décennies. Le néolibéralisme tel qu'appliqué actuellement perdra, selon l'auteur, sa vigueur et sa puissance au cours des prochaines années à cause des trop nombreux dommages qu'il entraîne sur le plan social, culturel et environnemental. Perna voit donc le commerce équitable comme une « autre » économie ou une alternative à l'économie traditionnelle.

**RAYNOLDS, Laura T. 2000.** « Re-embedding global agriculture : the international organic and fair trade movements » dans *Agriculture and Human Values*, vol. 17, p. 297-309.

L'agriculture biologique comme le commerce équitable se sont créés en opposition au modèle agro-alimentaire industriel dominant. Toutefois, si l'agriculture biologique tente de réencadrer des processus naturels dans l'agriculture, le mouvement du commerce équitable vise l'intégration de relations sociales équitables dans les échanges internationaux, et plus particulièrement dans le commerce des denrées alimentaires. Pour en arriver à ce constat, l'auteur étudie les différences entre les structures organisationnelles du commerce biologique et du commerce équitable. Contrairement au commerce biologique, le commerce équitable remet en question les conditions sociales de production, le système mondial d'échange et le mode de consommation traditionnel

---

fondée exclusivement sur le prix des marchandises. Cette approche défie plus efficacement le système conventionnel que le commerce biologique, qui gagnerait à s'inspirer des critères sociaux du commerce équitable. C'est pourquoi ce mouvement est le mieux placé pour redéfinir les relations Nord-sud et questionner le contrôle de l'agriculture mondiale par les entreprises transnationales. Il s'agit d'un excellent article qui propose un parallèle fort pertinent entre les deux pratiques économiques alternatives que sont le commerce équitable et l'agriculture biologique en regard des enjeux actuels touchant à l'agriculture dans le marché mondialisé.

**RICE, Robert A. 2000. « Noble Goals and challenging terrain: organic and fair trade coffee movements in the global marketplace » dans *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, vol. 14, p. 39-66.**

En situant la recherche dans le secteur de la production du café, cet article traite de l'idéologie sous-tendant les mouvements biologique et équitable et de leurs particularités. Si le mouvement de l'agriculture biologique fonde sa philosophie sur la gestion des processus naturels dans la culture du café, le mouvement du commerce équitable met plutôt l'accent sur le prix payé au producteur. Ainsi, le producteur fait, en théorie, des gains monétaires qui peuvent être reconnus et inscrits dans les règles du commerce équitable ou induits par les critères de qualité que l'on attribue aux produits biologiques et à la valeur ajoutée qui l'accompagne. Même si les implications de ces appellations sont différentes, l'auteur observe que l'intérêt des consommateurs envers le café certifié biologique et équitable augmente aussi considérablement depuis quelques années. De même, les importateurs, torréfacteurs et détaillants s'engagent de plus en plus vers ces nouveaux modes de production et d'échange du café, ce qui a pour effet de modifier la dynamique de ce secteur économique. Mais la position des groupes impliqués dans ces mouvements les place en compétition directe avec les grands joueurs de l'industrie et pose des défis énormes sur lesquels la recherche devrait, selon l'auteur, porter son attention. Il s'agit d'un excellent article, fort bien construit, qui établit des liens intelligents et qui lève efficacement le voile sur la structure du commerce des produits biologiques par rapport à celle du commerce équitable, tout en soulignant leur convergence face aux enjeux qui les rapprochent actuellement.

**VAILLANCOURT, Jean-Guy. 1995. « Penser et concrétiser le développement durable » dans *Écodécision*, hiver 1995, p. 24-29.**

Cet éditorial présenté dans le cadre d'un dossier portant sur le développement durable examine le concept de développement durable et ses particularités, telles qu'énoncées dans le rapport Brundtland. Pour l'auteur, ce concept relève à demie du monde scientifique, et à demie de l'idéologie. Vaillancourt présente l'historique du concept, de Stockholm à Rio et propose un modèle graphique construit à partir d'une définition tripolaire du développement durable qui intègre des éléments sociopolitique, économique et environnementaux. Selon l'auteur, il faut garder à l'esprit la complexité du concept pour mieux l'opérationnaliser. La dimension socio-politique se subdivise en trois enjeux : démocratie et droits humains, désarmement et paix, de même qu'équité (intergénérationnelle, Nord /Sud et pauvres/riches).

---

### Actes de colloque et communications

**REVÉRÊT, Jean-Pierre. *Écologie, nouveaux modes de vie et développement durable. Actes du Colloque – Sciences et technologies : des visées d’avenir*, p. 99-114.**

Basé sur une conférence, cet article s’attaque dès les premières lignes au caractère flou et malléable du concept de développement durable avant de faire un bref retour sur les théories du développement. Depuis la parution du rapport Brundtland en 1987, les applications concrètes du concept émergent à travers des accords internationaux tels que le protocole de Kyoto ou l’Agenda 21. Mais il existe un fossé entre la simple prise de conscience et l’engagement tangible. Prenons le cas de certains principes : le principe pollueur/payeur, le principe de précaution, le principe de subsidiarité et celui d’équité intra et intergénérationnelle. Comment mettre en application ces principes ? L’auteur répond à cette question à travers des exemples issus de diverses disciplines, avant de s’attarder sur ce qu’il nomme les « lobbys » du développement durable. Cet article très intéressant établit un pont intelligent entre les accords et leurs applications concrètes, sommes toutes particulièrement défailtantes.

**BELEM, Gisèle et Maude LABERGE. 2002. *Commerce équitable et mondialisation*. Sous la direction de Jean-Marc Fontan, [www.unites.ugam.ca/omd](http://www.unites.ugam.ca/omd), sous la rubrique « Communications », format pdf, 26 pages, consulté le 26 juillet 2002.**

Ce texte analyse des conditions de survie du mouvement du commerce équitable dans un contexte de mondialisation. L’objectif principal est de mettre en lumière les questions auxquelles se bute le mouvement et d’évaluer ses capacités à supporter les conséquences de sa croissance tout en conservant son orientation originelle. Ainsi, un bref survol de l’historique et du développement du commerce équitable permet d’en évaluer la rapidité de croissance mais également les difficultés générées. La première série de préoccupations concerne d’une part la typologie des activités incluses dans le mouvement de commerce équitable et d’autre part la question de la certification. La définition du commerce équitable adoptant une approche nord-sud, elle ne reconnaît pas des activités telles que l’Agriculture soutenue par la communauté qui vise également une juste rémunération du producteur, fut-il de la même région que le consommateur. La question de la certification quant à elle conditionne le développement du mouvement en renforçant la confiance des consommateurs. Elle n’est cependant possible que sur un nombre réduit de produits dont les filières commerciales et de production peuvent faire l’objet de suivi et de contrôle. La seconde série de questionnements concerne la capacité de transformation que peut avoir le commerce équitable. Ces transformations visent la filière commerciale conventionnelle, le type de développement visé, le mode de distribution des produits équitables et l’acte d’achat. Si le commerce équitable n’est pas en mesure de transformer profondément ces différentes approches, il court le risque de rester un système préférentiel pour les agriculteurs exclus du marché mondial, un appui à la stratégie de développement axée sur l’exportation, une niche pour les grandes surfaces de distribution ou encore un acte d’achat réservé à une élite. Ainsi, si le commerce équitable ne surmonte pas les difficultés auxquelles il est confronté, il court le risque de voir son impact restreint et de créer uniquement des îlots de développement.

---

### Thèses et mémoires

**GLORIEUX, Henry. 2001. *Commerce équitable versus transfert monétaire. Pour l'aide aux petits producteurs du Sud*. Namur, Université Notre dame de la Paix, Mémoire de maîtrise en sciences économique, sous la direction de F. Maniquet, 110 p.**

Henry Glorieux part du postulat que le commerce équitable est une forme nouvelle et originale de coopération internationale. Sa capacité à augmenter le niveau de vie des agents du Sud par rapport au commerce international conventionnel ou par rapport aux expériences traditionnelles de l'aide au développement amène Glorieux à juger le caractère compensatoire, donc plus juste, de cette nouvelle forme de commerce à travers la Théorie de l'Équité. Par la suite, l'auteur se demande si le commerce équitable favorise des acteurs en particulier, en l'occurrence si le Nord y gagne davantage comme avec les « autres » modèles d'aide au développement ou si, à l'inverse, les producteurs et travailleurs du Sud sont réellement avantagés par rapport au commerce conventionnel. Enfin, ce mémoire étudie d'une part les différentes politiques de financement relatives à ces deux types de coopération, et d'autre part leur impact respectif sur le bien-être des agents de l'économie et leur adéquation à compenser le handicap dit « technologique » des petits producteurs du Sud. L'approche du sujet est intéressante, bien que la conclusion ne réponde pas à toutes les questions soulevées. Notons finalement que le langage économique utilisé est quelque peu hermétique et que les nombreux calculs mathématiques, les schémas et les tableaux destinés à des initiés, ne sont pas compréhensibles par tous.

**TADROS, Catherine. 2002. « Commerce équitable et modèle coopératif : Equal Exchange, un OCE aux Etats-Unis », Sous la direction de Marie-Claire MALO, Montréal, *Cahiers du CRISES*, collection « Études de cas d'entreprise d'économie sociale », no ES-0204, avril 2002, 79 p.**

Cette recherche présente le commerce équitable comme un modèle alternatif d'échange commercial obligeant les acteurs et les producteurs du Sud, entre autre, à s'associer à travers une coopérative. Or, les acteurs du Nord ont choisi d'installer un tel concept, et certains groupes de personnes décident même parfois de se réunir en coopérative pour mieux servir le commerce équitable, comme c'est le cas de la coopérative de travail Equal Exchange. Dans ce cahier de recherche, le commerce équitable est expliqué à travers l'ensemble de ses composantes : sa philosophie, les deux familles de produits équitables – l'artisanat et les aliments – les principes du commerce équitable ainsi que les différents types d'acteurs qui y adhèrent. Puis, c'est l'industrie du café qui est abordé, d'abord dans le secteur du commerce international conventionnel, et ensuite dans celui du commerce équitable, pour finalement décrire l'industrie du café équitable aux États-Unis. Ces deux premiers points servent à cerner le contexte (le statut juridique, le réseau d'Equal Exchange, les rapports de pouvoir à l'interne, le profil stratégique, etc.) dans lequel évolue Equal Exchange, une coopérative qui émerge au milieu des années 1980, notamment dans la lutte contre l'embargo américain des produits provenant du Nicaragua. Tadros en arrive à la conclusion que l'aspect fondamental qui ressort de l'étude de la coopérative Equal Exchange concerne l'engagement des fournisseurs et des coopératives de producteurs dans la cause « équitable ». Ce ne sont donc pas les travailleurs qui sont au centre de la mission de la coopérative. Ce cahier de recherche permet de recueillir beaucoup d'informations sur le commerce équitable en général, mais aussi sur une organisation du commerce équitable (OCE) en

particulier. Ce texte est utile pour un lecteur voulant approfondir la réflexion sur le lien existant entre le commerce équitable et les coopératives.

**TEITELBAUM, Sara et Laure WARIDEL. 1999. *Commerce équitable : Une poussée plus juste aux Pays-Bas, en Belgique, en Suisse et en France. Rapport de recherche, Équiterre, 51 pages.***

Ce rapport de recherche rassemble une vaste panoplie d'études permettant de comprendre le fonctionnement du commerce équitable dans le cas des Pays-Bas, de la Belgique, de la Suisse et de la France. La première partie introduit le commerce équitable dans la dynamique du commerce conventionnel, que l'on peut caractériser par son incapacité à réaliser un développement durable. Selon les auteurs, il est fondamental de trouver des solutions aux problèmes globaux de pauvreté chronique des habitants du Sud, ainsi qu'aux problèmes environnementaux qui affligent la planète. Les deux premiers chapitres sont consacrés à l'historique et au processus de certification équitable, les critères d'admission pour les producteurs, les principes d'échange Nord/Sud, le rôle des certificateurs et la relation qu'entretient le commerce équitable avec les coopératives. Par la suite, les auteurs présentent des études de cas dans les quatre pays mentionnés ci-dessus et différents organismes de commerce équitable (Max Havelaar Belgique, Solidar'Monde, etc.) à travers leurs objectifs, leurs moyens, leur historique, leur structure, leur financement et leur campagne de promotion. Selon les auteurs, les conditions nécessaires à l'essor du commerce équitable sont la structuration encore plus sérieuse des organisations de certification, les bons soutiens institutionnels et les alliances stratégiques, les réseaux de distribution à grande échelle, les produits de qualité et la grande visibilité médiatique. Une stratégie en cinq points pour la croissance du commerce équitable en Amérique du Nord est proposée. Grâce à l'information sur le cas européen du commerce équitable, ce document permet de saisir les orientations stratégiques que pourraient prendre le Canada et les États-Unis pour la promotion du commerce équitable.



---

## Cahiers de recherche

**BUCOLO, Elisabetta. 2000. « Le commerce équitable. Arles (France) », *Les notes de l'Institut Karl Polanyi, Impatiences démocratiques éditeur, p.46.***

Ce texte situe le commerce équitable aux « côtés de la logique économique libérale dominante ». Le commerce équitable y est présenté comme une expérience économique alternative. Les informations qu'on y trouve ne sont pas toujours nouvelles, mais la plupart du temps, elles sont traitées avec originalité. L'auteur parle autant des critères et de la philosophie du commerce équitable que de son historique, ainsi que des acteurs, de leurs réseaux et des différents paliers du commerce de manière solidaire (production, distribution et consommation). L'auteur pose en dernier lieu un ensemble de questions de fond concernant les limites et le développement futur de ce commerce alternatif. Si l'objectif du commerce équitable est d'affirmer qu'une autre rationalité économique est valable et que ses règles peuvent se fonder sur des valeurs éthiques de manière viable et durable, il faudra penser à des actions adressées aussi bien au Sud qu'au Nord. En ce sens, Bucolo affirme que le commerce équitable a des exigences difficiles à concilier, soit d'être à la fois attentif aux besoins des producteurs du Sud sans pour autant oublier les règles compétitives du marché. À ce propos, l'attrait et la fidélisation d'acheteurs passent par des campagnes de sensibilisation, des actions de marketing et de gestion, des accommodations aux goûts des clients. Des choix stricts en termes de partenariats et de projets sont aussi des pistes d'actions et de réflexion qui sont importantes à travailler pour assurer le meilleur avenir possible pour le commerce équitable, nous dit l'auteure. Cela permet d'alimenter une réflexion critique sur le commerce équitable.

**JOHNSON, Pierre W. 2001. *Cahier de propositions pour le 21<sup>ième</sup> siècle. Commerce équitable. Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, Pôle socio-économique de Solidarité. 38 pages.***

Basé sur deux années de discussions, ce cahier de propositions est le résultat des réflexions du chantier thématique commerce équitable de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire. Le commerce équitable, habituellement considéré comme un élément autonome, est ici relié aux pratiques socio-économiques alternatives qui rompent avec les règles du commerce conventionnel. Le cahier questionne d'ailleurs la portée de ces pratiques : représentent-elles une alternative pour un développement durable et équitable? L'auteur conclut par une série de propositions, stipulant entre autres que pour atteindre les objectifs d'équité et de durabilité, le commerce équitable doit être considéré en lien avec d'autres pratiques alternatives, autant dans une perspective Nord-Sud que régionale et locale (par exemple, avec l'Agriculture Soutenue par la Communauté). Il s'agit d'un cahier très structuré, regard lucide et critique, bref d'un document incontournable qui soulève les enjeux et les défis du commerce équitable.

**LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL. *L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche. Cahiers du CRISES, collection « Working Papers », no 9908, Montréal, mars 1999, 14 p.***

L'économie sociale est polysémique, c'est à dire que ce concept désigne à la fois une approche théorique de l'économie et du social, et des pratiques économiques s'appuyant sur la

---

démocratie et l'entrepreneuriat collectif. Mais tant que l'économie de marché imposera ses règles du jeu, ces initiatives ne constitueront pas une véritable alternative. D'un point de vue théorique, l'économie sociale désigne une approche multidisciplinaire de l'économie qui intègre les dimensions sociales, contrairement à l'économie de marché. Depuis une vingtaine d'année, plusieurs définitions de l'économie sociale ont été proposées. Desroches la définit à partir de ses composantes dites certaines qui représentent les statuts juridiques des entreprises et organisations de l'économie sociale. Selon Vienney, l'économie sociale serait « la combinaison d'un regroupement de personnes et d'une entreprise produisant des biens ou des services ». Inspiré par Polanyi, Laville propose quant à lui une définition de l'économie sociale qui intègre les services de proximité et leur dynamique sociale spécifique, d'où l'utilisation du terme d'économie solidaire. Enfin, Enjolras propose une approche de l'économie sociale à partir des logiques d'action à l'œuvre dans les associations. La définition retenue par le Chantier québécois de l'économie sociale est celle de Jacques Defourny, et elle permet une confrontation des pratiques de l'économie sociale dans un modèle de développement néo-libéral par rapport aux principes et valeurs affirmés. Il faut souligner que l'économie sociale ne prend tout son sens que parce qu'elle s'inscrit pleinement dans un modèle de développement, qu'il soit de nature social-démocrate traditionnel, néo-libéral ou axé sur une démocratie économique et sociale. En ce sens, l'enjeu principal n'est plus de débattre sur l'importance de l'économie sociale, mais bien de choisir un modèle de développement comme projet de société. Au terme de cette discussion, Lévesque et Mendell évoquent le contexte institutionnel québécois en présentant les trois modèles principaux connus par la province : le modèle corporatiste (1920-30), le modèle d'économie publique et mixte (1960-70) et le modèle partenarial (1980-90) comprenant des initiatives relevant de l'économie sociale. La création du Chantier de l'économie sociale témoigne de la reconnaissance par l'État des aspects sociaux et économiques positifs véhiculés par la nouvelle économie sociale au Québec.

**MALSERVISI, Mauro-F et Isabel FAUBERT-MAILLOUX. *Le commerce équitable. Montréal. Chaire de coopération Guy-Bernier, no 006-112, 2000, 28 p. ISBN 2-89536-011-1***

Cette étude rassemble des données destinées à dresser un portrait d'ensemble du commerce équitable en Europe et au Canada. Les auteurs abordent successivement six points. La première partie analyse l'historique de ce commerce alternatif, de ses premiers balbutiements au 19<sup>e</sup> siècle jusqu'au tournant des années 80, alors que le mouvement devient un secteur à part entière. La seconde partie tente d'apprécier l'importance du commerce équitable en termes de croissance et de parts de marché. La troisième partie analyse quant à elle le fonctionnement structurel du commerce équitable en soulignant les spécificités de son système de commercialisation, qui découlent directement des principes de base de ce mouvement social. Ensuite, les auteurs exposent les approches des principaux partenaires impliqués dans le « réseau » du commerce équitable et leurs rôles respectifs au sein du système de commercialisation. Enfin, les auteurs mettent en évidence les perspectives d'avenir du commerce équitable en soulignant d'une part les conditions de succès et les limites, et d'autre part la position des institutions internationales sur le sujet (ONU, Parlement européen, Direction générale du développement et de la coopération). Au terme de leur analyse, les auteurs s'interrogent sur l'avenir du mouvement en tant qu'alternative au système économique traditionnel, et soulignent de ce fait les conditions « d'institutionnalisation » de ce commerce alternatif. Ils évoquent la nécessité d'une transformation au niveau des échanges commerciaux et des habitudes de consommation, mais

également le nécessaire développement de formes d'entreprises dont la structure et les principes s'adaptent au système d'échanges sur lequel s'appuie le commerce équitable. Les auteurs font référence ici à la formule coopérative qui permettrait de lier les producteurs du Sud, les travailleurs au Nord et les consommateurs. L'ensemble de l'étude permet de dessiner une image assez claire des tendances générales du mouvement, et souligne en particulier la contribution des différents acteurs impliqués ainsi que les défis auquel le commerce équitable devra faire face dans les années à venir. En utilisant le plus souvent le cas du café, ce cahier de recherche présente les principes fondamentaux du commerce équitable, répondant ainsi aux attentes d'un lecteur « du Nord » non averti sur le sujet.

---

## Rapports et études institutionnels

**ALTER ECO PWC CONSEIL. « Étude mondiale sur le commerce équitable ». *Nécessité, opportunités et enjeux de développement du Commerce Équitable*. 3 mai 2001. 92 pages.**

Cette étude rassemble des données destinées à mettre en évidence les potentiels de croissance du commerce équitable au niveau mondial. Les données, surtout commerciales et stratégiques, soulignent le manque existant dans les structures de distribution pour répondre à la forte demande des produits équitables. Cette étude réalisée par la firme PricewaterhouseCoopers, leader mondial de l'audit social et du développement durable, et Alter Eco, entreprise de commerce équitable, préconise l'introduction du commerce équitable dans la grande distribution afin de saisir des opportunités de développement importantes en notoriété et en volume et de diminuer les coûts de commercialisation par produit. Cependant, l'entrée de ce nouvel acteur dans le mouvement équitable nécessitera la maîtrise de nouveaux enjeux stratégiques : une standardisation des principes du commerce équitable autour de critères définis et légitimes, la maîtrise des coûts et enfin la transparence d'une qualité rendue visible pour le consommateur par un label apposé sur le produit. Les auteurs partent d'une vision dynamique du marché mondial, comme résultat de la confrontation entre les stratégies du commerce traditionnel et celles du commerce équitable. Le document se révèle être un plaidoyer en faveur de la filière labellisée du commerce équitable. Il offre une vision stratégique des enjeux liés au développement du mouvement, et présente l'intérêt d'être très bien documenté et équilibré dans sa structure (graphiques, schémas, etc). Un document synthèse très complet.

**Comité français pour le sommet mondial du développement durable. 2002. Commerce éthique et équitable. Recommandations du groupe de travail. 25 pages**

Dix ans après le sommet de Rio, il semble qu'un système d'échange international menant au développement durable reste largement à construire. Les auteurs montrent qu'il existe tout de même des initiatives qui visent à rééquilibrer et rendre plus transparentes les relations commerciales entre les producteurs ou salariés du Sud et les consommateurs du Nord. Chacun à leur niveau et en opérant principalement dans un axe Nord/Sud, le commerce éthique et le commerce équitable se présentent comme des leviers pouvant mener à un développement durable grâce à trois aspects principaux : l'intégration des coûts sociaux et environnementaux de la production dans l'échange, l'établissement de relations durables et de partenariats entre producteurs et consommateurs et la prise en compte des dimensions éthiques et de la durabilité. Les recommandations faites à l'endroit du groupe de travail français à qui ce document était destiné en vue du sommet de Johannesburg et proposent de développer ces deux types de commerce par des politiques publiques, de mettre en place une démarche de qualité globale partagée avec les pays du Sud, d'agir en synergie avec d'autres initiatives visant un développement durable et de reconnaître les initiatives locales au Nord et au Sud. En annexe sont présentées plusieurs initiatives répondant à ce type d'aspiration.

**OCDE (Direction des échanges et Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales). 2000. *Échanges internationaux et normes fondamentales du travail*. 26 septembre 2000, 116 pages, [www.oecd.org](http://www.oecd.org).**

---

Ce document fait le point sur les droits fondamentaux des travailleurs, les normes du travail et l'emploi dans le contexte de la libéralisation des échanges et du renforcement du système multilatéral. Les trois parties du document établissent des comparaisons entre les pays membres de l'OCDE et ceux qui n'en font pas partie, des liens entre les normes du travail, le commerce, l'investissement étranger et le développement économique, et une liste de mécanismes de promotion des normes fondamentales du travail dans le monde. L'analyse de ces questions mène l'OCDE à affirmer que le renforcement des normes du travail peut favoriser la croissance économique et l'adaptation à la libéralisation des échanges, que les chercheurs ne sont pas unanimes sur les effets du commerce sur la structure de l'emploi et les écarts salariaux et que dans la pratique, l'interdiction du travail des enfants n'est pas toujours efficace pour régler ce problème. La lecture de ce document doit être faite en gardant à l'esprit que l'OCDE est un organisme de promotion du système commerciale occidental. L'intérêt du document repose avant tout, dans le cadre d'une recherche abordant le thème du travail dans le commerce équitable, sur les nombreuses données sur la situation des pays quant à l'état de la protection des travailleurs au droit de négociation collective que l'on trouve en annexe.

**OXFAM. 2002. *Deux poids, deux mesures. Commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté*. Résumé. Mars 2002. 19 pages.**

Ce document s'attarde à démontrer que, si le commerce international peut représenter un véritable outil de développement et de création de richesse, il laisse pour compte des millions de personnes et maintient dans la pauvreté des populations entières. La position d'OXFAM est que le système commercial international est résolument avantageux pour les pays du Nord. Alors que les gouvernements des pays occidentaux se réclament de la lutte contre la pauvreté, ils utilisent leur politique commerciale tirer profit des nations les plus pauvres. Ainsi, une réforme du commerce international se révèle essentielle pour réduire les inégalités dans les domaines de la santé, de l'éducation et du revenu.

**SOLAGRAL. 1998. *Du commerce équitable à la consommation responsable. Le pouvoir des citoyens européens pour changer les conditions de l'échange Nord/Sud*. mai 1998, 74 pages**

Selon les auteurs, un mouvement de consommation responsable émerge actuellement de la prise de conscience des citoyens qui voient de plus en plus, dans les produits de consommation, le lien qui les unit au paysan, à l'ouvrier d'usine ou à l'artisan. Ce mouvement de consommation responsable, appuyé par des initiatives telles que le commerce équitable, a le mérite de réencastrier l'économie dans le social. Le mouvement du commerce équitable, qui se veut un rassemblement d'ONG travaillant à plusieurs niveaux, s'inscrit dans ce changement et dans cette prise de conscience citoyenne en se donnant deux missions fondamentales : améliorer la situation des petits producteurs du Sud et modifier le fonctionnement du système d'échange international. Bien que le volume du commerce équitable ne cesse de croître depuis ses débuts, le mouvement fait maintenant face à de nouveaux défis : le partenariat avec le secteur privé et l'accès à la grande distribution. À plus long terme, selon l'auteur, le commerce équitable pourrait accroître son poids en devenant un véritable instrument des politiques de développement de l'Union Européenne. Mais cette étape n'est atteignable que si elle est précédée d'une rationalisation du mouvement sur le plan des critères et du contrôle et d'une séparation entre ses organismes certificateurs et ses structures opérationnelles. L'originalité de ce document tient au fait qu'il

---

dépasse le débat interne au commerce équitable sur le partenariat avec le secteur privé pour ouvrir une perspective sur son utilité en tant qu'outil de développement sur le plan politique.

**SOLAGRAL. *État des lieux et enjeux du changement d'échelle du commerce équitable. Typologie des filières, marchés de consommation. Gouvernance internationale et cohérence globale du commerce équitable. Octobre 2002, 61 pages.***

Réalisée en 2002 par Solagral, en collaboration avec le CIRAD, le CICDA et le CEDAC, cette étude souligne le défi de la rationalisation des critères du commerce équitable et de sa professionnalisation. À l'origine, les produits équitables empruntaient un réseau de distribution parallèle (les Magasins du Monde en France) où étaient offerts des produits artisanaux et éventuellement du café. Peu à peu, la transparence exigée par les consommateurs et le développement rapide des instruments de responsabilité sociale des entreprises oblige les acteurs du commerce équitable à prendre des décisions stratégiques sur l'avenir du mouvement, et plus précisément sur sa durabilité à travers le choix d'une norme. Le mouvement du commerce équitable se divise, donnant lieu à deux filières de commercialisation : la filière intégrée où les produits équitables sont directement vendus dans des magasins dits « éthiques » et la filière labellisée qui mise sur les distributeurs pour accroître le volume des ventes de produits équitables. La filière intégrée garantit le respect des critères du commerce équitable à travers l'adoption de code de conduite ou une charte d'engagement pour l'ensemble de la filière. Ces outils de responsabilité sociale reposent sur un engagement volontaire, sans contrôle par une tierce partie indépendante. Parallèlement, la filière labellisée apparaît à la fin des années 80 avec la création du label Max Havelaar aux Pays-Bas. Elle adopte une vision complémentaire mais différente de la filière intégrée. Son objectif est de permettre à une entreprise conventionnelle, sans expertise dans le commerce équitable, de respecter les engagements du mouvement. La garantie « équitable » est visible pour le consommateur à travers le label apposé sur le produit. Il est important de noter que la certification du label du commerce équitable ne porte pas sur l'ensemble de la filière ou sur les composantes du produit fini, mais uniquement sur le produit acheté aux organisations de producteurs. Ainsi, un produit équitable à l'étape « production » du circuit de commercialisation pourrait ne plus l'être en fin de parcours, à l'étape de la vente du produit. A l'heure actuelle, les organisations de commerce équitable tentent d'harmoniser ces deux démarches afin de renforcer le mouvement. Réalisée à partir de plusieurs recherches de terrain, cette étude montre comment les structures des filières de commercialisation (intégrée versus labellisée) déterminent le rapport de force entre les différents acteurs du commerce équitable qui devront faire des choix stratégiques pour poursuivre le mouvement. La structure de commercialisation de l'ensemble de la filière est clairement analysée, à travers des schémas qui ne manquent pas d'intérêt.

**SOLIDAR'MONDE. 2002. *Résultats de l'étude d'impact sur les producteurs du Sud de l'action commerce équitable mise en oeuvre par Artisans du Monde depuis 25 ans, 6 pages, [www.artisansdumonde.org/fadm/solidar.htm](http://www.artisansdumonde.org/fadm/solidar.htm).***

C'est en 1974 que Artisans de Monde commençait à établir des relations de commerce équitable avec des artisans du Sud. Vingt-cinq ans plus tard, cette centrale d'achat a attiré autour d'elle des centaines de bénévoles et d'ONG, mais elle se demande aujourd'hui quels sont les effets réels du commerce équitable sur les producteurs. C'est pourquoi Artisans du Monde a effectué cette étude

d'impact. Après avoir présenté l'organigramme de ses organes (points de vente, centrale d'achat) et ses satellites (organisations exportatrices, organisations de producteurs), cette étude aborde plusieurs aspects de la vie du producteur que le commerce équitable permet d'améliorer. D'abord, la régularité du revenu et le « prix juste » sont considérés comme des éléments innovateurs, mais pas toujours au centre de la relation commerciale. Cette relation entraîne, chez les plus pauvres, l'accès à un métier, la possibilité d'un revenu minimum et, ainsi, le recouvrement de leur dignité. Chez les producteurs professionnels, la relation commerciale entraîne l'ouverture à de nouveaux marchés, de nouveaux revenus et la possibilité d'investir dans l'amélioration ou la diversification de leur production. La professionnalisation des producteurs est aussi une conséquence du commerce équitable ainsi que la valorisation des personnes et le développement de liens sociaux. Par contre, les changements que le commerce équitable apporte chez les producteurs ne semble pas se traduire au niveau du développement des milieux locaux (villages, quartiers...). Bien que très bref, ce texte est intéressant pour comprendre la situation de l'artisanat au sein du commerce équitable.

**Union des consommateurs. 2002. Commerce équitable : bâtir des règles claires pour les consommateurs, juin 200, 52 pages, [www.consommateur.qc.ca/union](http://www.consommateur.qc.ca/union).**

Suite à une revue historique du mouvement du commerce équitable, de sa définition, de son label, de ses organismes et des normes qui entourent cette expression, les auteurs centrent leur attention sur le cas canadien. Étant rédigé dans une optique de protection des intérêts des consommateurs, ce rapport met en relief les problèmes liés à l'absence de réglementation sur l'utilisation de l'appellation « commerce équitable ». Selon l'enquête qui a précédé la rédaction du rapport, plusieurs entreprises de commerce du café utilisent cette appellation sans être accrédités par Transfair Canada, ce qui crée de la confusion chez les consommateurs. Ainsi, les recommandations de l'Union des consommateurs portent sur l'opportunité qu'ont les gouvernements de protéger les intérêts des consommateurs en réglementant l'appellation « équitable », notamment avec la Loi québécoise sur les appellations réservées.

---

### Articles de journaux

**Gendron, Corinne et Jean-Pierre Revérêt. 2002. « Vers Johannesburg. Le développement durable : slogan creux ou théorie révolutionnaire? Le débat entre croissance économique et préservation de l'environnement reste entier ». Dans *Le Devoir*, 29 juin, p. B10.**

Si les théories dominantes du développement sont traditionnellement véhiculées par des théoriciens, le développement durable est né à la faveur du mouvement écologiste. Loin du triple "bottom line" auquel on fait souvent allusion, c'est la hiérarchisation non compensatoire des trois pôles traditionnels - économique, écologique et social - qui assure l'efficacité du concept de développement durable et qui le mènera à dépasser son statut de slogan : l'économie est un moyen, l'intégrité écologique une condition, le développement social un objectif, et l'équité à la fois une condition, un moyen et un objectif du développement durable. Cet article permet de saisir les liens entre le commerce équitable et le développement durable, et il s'avère un bon article de référence pour les non-

**SANJURJO, Dante. « Quel contrôle pour le commerce équitable ? » dans *Le monde diplomatique*, octobre 2001, p. 2-3.**

Le commerce équitable est porteur d'avenir, mais ses principes de base sont difficilement compatibles avec un développement à grande échelle. La prise de conscience par les consommateurs du Nord de l'écart entre pays riches et pauvres s'est matérialisée par un acte de solidarité : l'achat de produits équitables. En réaction aux règles du commerce international traditionnel, le mouvement du commerce équitable émerge dès la fin des années 60 en organisant ses propres filières aux Pays-bas. Aujourd'hui, son importance dans les pays européens reste encore marginale en regard de son potentiel. Le système de commercialisation du commerce équitable se construit progressivement autour de réseaux d'acteurs avec des rôles bien définis : organismes « labellisateurs », importateurs etc. Quel type de label faut-il créer pour le commerce équitable ? La construction d'une norme doit faire l'objet d'un consensus entre acteurs concernés, mais on note dorénavant des enjeux susceptibles de diviser les acteurs. Si la grande distribution est favorable à la construction d'une norme peu exigeante, le mouvement du commerce équitable réclame de son côté des subventions publiques pour conscientiser les consommateurs et éviter de transformer le mouvement en une nouvelle niche marketing. Paru dans le Monde Diplomatique, en 2001, cet article de journal dresse un portrait synthétique des enjeux auxquels le mouvement du commerce équitable devra faire face pour soutenir son développement.

**SOMAVIA, Juan. « Pour l'instauration de règles du jeu équitables » dans *Le Monde diplomatique*, sept. 2001, p. 5.**

L'insertion du social au sein de l'économie actuelle et des conditions de marché plus équitables permettraient de construire une mondialisation à visage humain. L'équité représente la clé de voûte de la légitimité sociale sans laquelle les réponses politiques demeureront fragiles. Le débat sur la mondialisation cache en réalité des questions éthiques complexes et soulève la question de la signification du travail dans la vie de chacun et de son potentiel pour sortir de la pauvreté. Le travail constitue un prisme à travers lequel les citoyens jugent le comportement des entreprises, la santé de l'économie et le travail accompli par les gouvernements. Or, il apparaît que le travail



décent devient de plus en plus rare, sans compter le déficit des droits de liberté syndicale et d'organisation, un déficit de protection sociale et un déficit de dialogue social qui pourrait pourtant permettre de rechercher des solutions. Quels changements politiques stratégiques pourraient permettre de favoriser un travail décent ? À long terme, il faudra conjuguer les objectifs de développement économique et les objectifs de développement social. L'OIT, l'organisation internationale du travail, adopte cette optique, même si les attitudes des différents acteurs internationaux et la défense de leurs intérêts individuels ne permettent pas encore d'envisager une régulation sociale à l'échelle mondiale. Selon l'auteur, des emplois décents pourront être créés si l'économie mondiale devient un fondement du développement durable. Bien structuré, cet article inscrit le commerce équitable s'inscrit dans un contexte plus large, en le mettant notamment en relation avec les principes de l'OIT.

---

## Brochures

**ÉQUITERRE. *Le café équitable : Une tendance à la hausse dans l'industrie.* Montréal, collaboration TRANFAIR Canada et TRANFAIR USA, 1999, plusieurs brochures.**

Développées par Équiterre, ces brochures sont rassemblées dans une pochette et destinées aux détaillants, aux distributeurs ou torréfacteurs en vue de les familiariser avec le commerce équitable. On y présente des arguments d'ordre culturel et social, mais aussi économique afin d'inciter le lecteur à adhérer au commerce équitable. Trois grands thèmes y sont abordés : 1) « Connaissez-vous le café équitable ? » présente la route conventionnelle du café, son alternative, les principes du commerce équitable, le portrait type du consommateur de café équitable, etc ; 2) « Agissez maintenant » explique les étapes à suivre pour le torréfacteur, l'importateur ou le détaillant qui voudrait se convertir au commerce équitable. Il y a aussi une partie dédiée au consommateur qui voudrait instaurer du café équitable dans son milieu de travail ; 3) « La certification : une garantie d'équité pour vos clients » présente en quelques points la certification équitable, et la provenance des cafés de 20 pays différents. Il s'agit d'un document utile pour qui souhaite avoir des informations ponctuelles sur le marché du commerce équitable ou si vous voulez convaincre votre marché du coin à vendre enfin des produits équitables.

**FRANCK, Sophie et MAX HAVELAAR-Belgique. 2000. *Bananattaque. Max Havelaar, le label du commerce équitable.* Bruxelles, Max Havelaar, brochure de promotion, 24 p.**

Petite brochure bien documentée qui présente la production équitable de la banane. Pour ce faire, l'auteur commence par expliquer l'importance de la banane dans le commerce international conventionnel en présentant des informations sur les chiffres d'affaires des cinq grandes multinationales de bananes et en analysant l'impact de ces dernières sur les « lois du marché ». Il est aussi question des conditions de travail des paysans dans la structure du commerce conventionnel et des problèmes environnementaux irréversibles que la production intensive cause à l'environnement. Dans un second temps, les auteurs présentent les plantations bananières s'inscrivant dans le commerce équitable, ce qui leur permet de faire une comparaison entre les salaires des travailleurs, les conditions de vie des producteurs et les différences qui en résultent sur le plan environnemental (moins d'insecticides, pesticides et de fongicides). Le document décrit aussi les règles du commerce dans le cas spécifique de la banane équitable. C'est une excellente brochure pour les personnes cherchant à avoir une meilleure idée de l'industrie bananière dans les commerces conventionnel et équitable.

**OXFAM-QUÉBEC ET CSQ. 2001. *L'ABC de la consommation responsable. Document de référence de l'opération d'un commerce agréable et équitable.* Québec (Qc), ERE Éducation, avec la collaboration d'ÉQUITERRE, CLUB 2/3 et ÉTABLISSEMENT VERT BRUNDTLAND, 50 fiches. ISBN 2-922538-03-6.**

Ce document éducatif a comme mission de « préparer l'élève, citoyen de demain, à participer pleinement à l'émergence d'une société plus juste, plus démocratique et plus égalitaire ». Il vise à leur faire comprendre les conséquences et les enjeux de la consommation et des modes de développement actuels dans un contexte de mondialisation néolibérale » à l'aide de 50 fiches divisées en grands thèmes : 1) Comprendre le fil de l'histoire, où l'historique de la mondialisation

est expliquée en remontant aussi loin qu'à l'époque de la chasse, la cueillette et du troc. 2) Comprendre pour agir explique en un langage simple les mécanismes de la consommation. 3) Agir de façon responsable explore divers moyens d'action en faveur d'une économie qui répondrait aux besoins réels du plus grand nombre. 4) Commerce équitable explique les différentes étapes du chemin des produits de consommation et propose le commerce équitable comme étant l'une des initiatives visant à changer le système socio-économique dominant. Ces fiches sont bien documentées et truffées de références (livres, sites Internet, etc.).

---

## Internographies

**AGARWAL, Anil, Sunita NARAIN et Anju SHARMA. 2002. «Penser localement et agir globalement ». [www.economie-humanisme.org/Revue360Agarwal.html](http://www.economie-humanisme.org/Revue360Agarwal.html)**

Un des pionniers de la réflexion sur l'éco-développement, Agarwal est décédé en 2002. Ce texte est un extrait du livre *Deux mondes aux antipodes l'un de l'autre*, publié par le Center for Science and Environment de Delhi. Au cœur de l'article, se situe un point central : trop souvent, une équation implicite est construite entre pauvreté économique et pays du Sud, alors qu'il s'agit plutôt de « pauvreté écologique ». La gestion saine et locale des ressources, dans une perspective durable, joue un rôle essentiel dans la viabilité économique des communautés. Mais les auteurs soutiennent qu'il n'y a pas de durabilité possible sans que des actions soient entreprises tant au niveau local que global, tel que stipulé dans l'Agenda 21 de Rio. La gouvernance est un outil incontournable pour une gestion durable des ressources, de même qu'un renforcement de la démocratie et une société civile forte. Il est intéressant de relier cet article à la dimension écologique du commerce équitable, qui vise précisément la réduction de la « pauvreté écologique » par l'application de principes de gouvernance locale. Bien que l'article soit bref, la notion de « pauvreté écologique » soulevée dans la perspective du Sud, est intéressante.

**BLANCHER, Philippe. 2002. « Quel développement? Humain parce que durable ». [www.economie-humanisme.org/Revue360Blancher.html](http://www.economie-humanisme.org/Revue360Blancher.html)**

Cet article retrace les origines du développement durable et tente de définir ce concept selon les différents courants, de « l'écologisme intransigeant » à « l'économisme étroit ». L'auteur questionne le fondement même de ce concept : le développement durable est-il une simple mode des acteurs du Nord ou trouve-t-il le même écho dans le Sud ? Selon cet auteur, il s'agit d'un concept de référence pour les deux hémisphères, basé sur six pôles fondamentaux ; outre le pôle environnemental, social et économique, il ajoute le politique, le culturel et le spirituel. L'article est un peu court et passe rapidement en revue le développement durable sans développer assez profondément les idées intéressantes, notamment dans la perspective des applications concrètes de ce référent au Nord et au Sud.

**ÉQUITERRE, *La route alternative du café*, site internet <http://www.equiterre.qc.ca>, consulté le 23 mai 2002.**

Dans le site d'Équiterre, le lecteur peut trouver de très bonnes informations sur le commerce équitable, mais également sur les autres programmes de promotions de cette ONG, l'agriculture biologique, les transports écologiques et l'efficacité énergétiques. La rubrique du commerce équitable présente la campagne de promotion « Juste Café » qui existe depuis 1996, et utilise l'exemple du café pour promouvoir le commerce équitable auprès des consommateurs et des entreprises. Dans l'introduction de la sous-rubrique « Juste Café », on peut lire que le commerce équitable est un moyen de mettre un frein à l'exploitation humaine et environnementale des pays du Sud. On y présente parallèlement la « Route conventionnelle du café », soit la structure organisationnelle du marché du café lorsque ce sont les multinationales qui le contrôlent, et la « Route alternative du café », soit celle du commerce équitable. Cette dernière partie est très

---

explicite car elle souligne clairement les avantages du commerce équitable pour les producteurs du Sud. Notons aussi deux sous-rubriques très intéressantes. D'abord, la section répertoriant l'ensemble des outils promotionnels chez Équiterre (des bons de commandes sont en ligne). La seconde concerne la liste (destinée aux entreprises et aux consommateurs) des endroits où il est possible de se procurer des produits équitables au Québec et au Canada. Finalement, ce site apparaît comme une référence incontournable et permet de mieux connaître le cas du café.

**FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1999. *Le marché de la banane « biologique » et de la banane du commerce équitable*. Groupe intergouvernemental sur la banane et sur les fruits tropicaux, première session, Australie, 4-8 mai 1999, document internet consulté le 14 novembre 2001, <http://www.fao.org/organisation/docrep/meeting/x1149f.h>**

Ce document établit une comparaison entre le marché de la banane biologique et celui du commerce équitable. Les résultats de deux études conduites récemment par le Secrétariat du FAO et réalisées sur chacun des deux marchés sont présentés. Les études reflètent respectivement la situation actuelle du marché visé, ses perspectives d'expansion et les conséquences éventuelles pour les petits et les moyens producteurs. La première partie de cet article traite tout d'abord du marché de la banane « biologique » sous trois angles différents : 1) la situation actuelle du marché dans la Communauté Européenne, aux États-Unis et au Canada, puis au Japon. 2) Les perspectives du marché. 3) Les conséquences pour les producteurs de bananes. Ensuite, une structure similaire est adoptée pour la description du marché de la banane du commerce équitable : 1) Situation actuelle du marché en Europe occidentale et les « autres » marchés. 2) Les perspectives du marché en Europe occidentale aux États-Unis et au Canada. 3) Les conséquences pour les producteurs de bananes. Ce dernier aspect est abordé sous deux angles : « les opportunités pour les producteurs de bananes, surtout les petits exploitants » et les « contraintes et enjeux ». Cette analyse permet de comprendre la nature différente des enjeux auxquels la banane biologique et la banane du commerce équitable sont confrontées, même si ces deux produits partagent évidemment plusieurs caractéristiques semblables. L'enjeu primordial de la banane du commerce équitable concerne la production, et l'obstacle de la banane biologique est lié à sa commercialisation. Ce document constitue un excellent support d'information sur l'état du marché de la banane biologique et celle issue du commerce équitable, et plusieurs chiffres très utiles et fiables pour une recherche plus approfondie sur le secteur bananier y figurent. De plus, à travers le cas du marché de la banane, ce texte permet d'apporter des résultats comparatifs intéressants sur les différences existantes entre les secteurs du marché biologique et du marché équitable.

**FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). *Le marché de la banane « biologique » et de la banane du commerce équitable*. Groupe intergouvernemental sur la banane et sur les fruits tropicaux, deuxième session, Australie, 4-8 décembre 2001, consulté 12 décembre 2001, <http://www.fao.org/organisation/DOCREP/MEETING/004/v1767F.HTM>**

Ce document reprend essentiellement la même structure que son prédécesseur paru en 1999, mais les chiffres sont évidemment plus récents. Il est intéressant de constater l'évolution du marché en

---

deux ans, mais les conclusions restent sensiblement les mêmes. À lire à la suite du premier document.

**OXFAM-QUÉBEC et OXFAM-Canada. 2001. *Un commerce équitable pour un développement durable. L'opposition d'Oxfam à la ZLÉA*, 4 p, consulté le 17 mai 2002, [www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca)**

Ce bref article explique pourquoi Oxfam-Québec et Oxfam-Canada s'opposent à la ZLÉA. Les auteurs déclarent notamment « que les règles qui régissent le commerce et les investissements doivent subir des changements profonds afin de favoriser l'élimination de la pauvreté, le respect des droits humains et le développement durable ». Le contexte du libre-échange mondial et la ZLÉA sont conjointement exposés pour comprendre les enjeux soulevés par une telle entente entre les Gouvernements de l'Amérique, et l'impact d'une signature éventuelle sur le plan commercial, mais surtout sur le plan social et culturel pour les citoyens ordinaires et en particulier pour les paysans du Sud. Oxfam n'appuie en rien cette entente, mais déclare que le renforcement des relations commerciales pourrait contribuer au développement durable pour l'environnement et les droits humains et que dans cette optique, le commerce équitable devrait constituer un outil viable et important (moins d'information sur les aliments, risque d'interdiction des labels comme celui du commerce équitable par l'OMC, etc). Oxfam met fin à sa déclaration en décrivant les effets qui pourraient résulter de la signature de la ZLÉA dans différents secteurs comme l'agriculture et la sécurité alimentaire ou encore la propriété intellectuelle. Ce mini-document peut servir de premier repère sur les caractéristiques des échanges dans un contexte de mondialisation économique basée sur le libre-échange, et de mieux connaître la position d'Oxfam sur le sujet.

**TRANSFAIR Canada. *Commerce équitable : Une alternative viable pour les petits planteurs. Origine des initiatives du FLO-International*, consulté le 14 mai 2001, <http://www.transfair.ca/q/info-fra.html>.**

Ce document Internet de 10 pages a pour objectif principal d'informer le lecteur sur les conditions (critères contrôlés par la Fair trade Labelling Organization FLO) de participation à la certification du label « équitable », selon le profil des acteurs impliqués dans le commerce équitable. Suite à une dénonciation des discriminations issues du marché mondialisé et imposées aux petits producteurs du Sud, le document trace un bref historique des différentes organisations Transfair et permet de comprendre comment ces multiples initiatives ont été intégrées pour ne former qu'une seule et unique structure en 1996 : le FLO-International. L'examen des trois grands principes de base du FLO pour orienter sa gestion et ses actions permet de saisir l'importance de cette structure dans la diffusion de son expérience auprès des acteurs du système équitable. Le « secret » du commerce équitable repose sur le respect mutuel du rôle de chaque participant dans la chaîne entre les producteurs et les consommateurs. Cette perspective permet de dresser les conditions spécifiques qui s'appliquent au profil de chaque participant pour faire partie du registre de producteur de café. Par exemple, les torréfacteurs doivent répondre à 3 critères, les certificateurs à 4 critères et les planteurs à 8 critères. Finalement, la liste des producteurs de café appartenant à ce registre est présentée. Ce document est intéressant car il permet tout d'abord de donner des informations pratiques aux professionnels, sur les conditions

auxquelles doivent répondre les différents acteurs du commerce équitable selon leur profil respectif, mais aussi pour obtenir les coordonnées de personnes à contacter sur le terrain.

**VEIT, Paul. 2001. *Commerce équitable entre l'Europe et le Tiers Monde*, <http://www.globenet.org>, consulté le 5 avril 2001.**

Ce bref article décrit l'origine, le sens et l'envergure du commerce équitable entre l'Europe et les pays du Sud. Tout d'abord, l'auteur explique que l'objectif principal du commerce équitable est de faire un premier pas dans l'amélioration des relations Nord/Sud. Pour ce faire, le principe de cette alternative économique repose sur l'attribution d'un prix plus juste pour un produit afin de permettre à long terme de meilleures conditions de vie pour les producteurs. Une autre section du texte décrit l'origine du commerce équitable, et précise que cette alternative économique a été conçue en 1964, lors de la Conférence des Nations-Unies pour le Commerce Et le Développement (CNUCED) à Genève, où le slogan « Trade not Aid » a été lancé, mais sans véritable succès. Cependant, cet échec aura inspiré quelques groupes néerlandais à explorer des voix alternatives. Ensuite, les conséquences sur les pays en voie de développement de l'évolution du prix des produits de base sont évoquées très brièvement. Les pays du Sud largement dépendants des recettes provenant de l'exportation des matières premières, sont souvent confrontés à des situations économiques très difficiles en cas de fluctuations du prix des produits. Hors, les situations économiques nationales difficiles entraînent par la même occasion l'appauvrissement des populations concernées. C'est dans ce contexte que le commerce équitable permet de proposer une solution alternative pour les petits producteurs du Sud. En dernier lieu, l'auteur décrit les perspectives d'avenir du commerce équitable, en mettant davantage l'accent sur le taux de croissance annuelle et sur ses retombées pour plus de 800 000 familles productrices. En définitive, ce texte s'apparente davantage à un résumé généraliste sur le sujet, et ne peut donc constituer une source d'information stimulante pour un lecteur spécialisé sur la question du commerce équitable.

---

## Documentaires

**MARION, Jean-Claude réal. et Louise RACICOT. 1995. *Le café de la coopération*. Montréal : Société Radio-Canada, 17 min 30 s.**

Ce documentaire retrace l'histoire d'un groupe de petits producteurs de café qui unirent leurs efforts pour former une coopérative dans un village du Guatemala, Tulboch. Le film permet de visualiser les infrastructures d'une plantation de café, certaines étapes de la formation donnée aux producteurs, de même que l'implication des membres dans le développement communautaire. Lorsque le programme de financement qui soutenait les efforts des producteurs prit fin, la coopérative réussit néanmoins à poursuivre ses objectifs grâce au travail et à la motivation de ses membres. Ce documentaire bien construit conviendra à un public peu familier avec les infrastructures propres à une petite plantation et au développement local dans les pays du Sud et s'adresse à ceux qui veulent voir le commerce équitable au quotidien... pour les producteurs du Sud !

**ROY, Normand. 2002. *L'utopie caféinée : le commerce équitable devenu réalité*. Équiterre, Montréal, 25 min.**

Ce documentaire est destiné principalement à des fins éducatives et à un public d'âge secondaire ou collégial. Il insiste sur la différence entre la route traditionnelle du café et la route alternative. La caméra suit le quotidien de producteurs et de productrices membres de la coopérative UCIRI, qui constitue non seulement le premier partenaire du commerce du café équitable, mais également un véritable modèle dans le domaine. Le documentaire raconte la formation de la coopérative, de même que son développement au fil des années et les répercussions de ce type d'échanges sur le développement communautaire. Il met en parallèle les efforts d'un groupe de jeunes de Montréal pour faire la promotion du café équitable dans un cégep.



---

## Bibliographie générale

La bibliographie regroupe tous les titres de documents présentés dans la partie précédente. Ces titres sont classés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs et lorsque le document est référencé sur internet, le site est précisé afin de faciliter la recherche pour toute personne désirant accéder à l'information.

ADAM, Sophie et BARRAT BROWN, Michael. « Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud » dans *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck/Université, p. 105 à 122.

AGARWAL, Anil, Sunita NARAIN et Anju SHARMA. 2002. «Penser localement et agir globalement » . [www.economie-humanisme.org/Revue360Agarwal.html](http://www.economie-humanisme.org/Revue360Agarwal.html)

ALTER ECO PWC CONSEIL. 2001. « Nécessité, opportunités et enjeux de développement du Commerce Équitable. Étude mondiale sur le commerce équitable ». 3 mai 2001. 92 pages. [www.altereco.com/PDF/etudemondiale.pdf](http://www.altereco.com/PDF/etudemondiale.pdf)

AUROI, Claude. 2000. « Le commerce « équitable », un créneau potentiel pour les petits producteurs des pays en voie de développement » dans *Économies et Société*, Série « Système agroalimentaires », AG, no 24, 10-11/2000, p.199 à 211.

BELEM, Gisèle et Maude LABERGE. 2002. *Commerce équitable et mondialisation*. Sous la direction de Jean-Marc Fontan, [www.unites.uqam.ca/omd](http://www.unites.uqam.ca/omd), sous la rubrique « Communications », format pdf, 26 pages, consulté le 26 juillet 2002.

BLANCHER, Philippe. 2002. « Quel développement? Humain parce que durable». [www.economie-humanisme.org/Revue360Blancher.html](http://www.economie-humanisme.org/Revue360Blancher.html)

BUCOLO, Elisabetta. « Le commerce équitable ». *Les notes de l'Institut Karl Polanyi*, Arles (France), Impatiences démocratiques éditeur, 2000, p.46.

CATALANO, Bruno. 1986. « Une forme d'entreprise à privilégier : la coopérative de production » dans *Coopératives et Développement*, vol. 17, no 2, p. 131 à 147.

COMÉLIAU, Christian. 2001. « Un défi économique sans précédent ». Chap. dans *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Frédéric DEBUYST, Pierre DEFOURNY et Hubert GÉRARD, Coll. Population et développement no 9. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, p. 41-51.

Comité français pour le sommet mondial du développement durable. *Commerce éthique et équitable*. Recommandations du groupe de travail. 25 pages

---

COMTOIS, Gilles et HUMÉREZ-COMTOIS, Norah. « Effets multiplicateurs « qualitatif » de la formation coopérative : une utopie ou une réalité ? » dans *L'Éducation coopérative : utopie et réalité*, Revue du CIRIEC, Montréal, vol 14, no 1981-82, p. 7 à 51.

DEBUYST, Frédéric. 2001. « Une perspective en termes d'acteurs ». Chap. dans *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Frédéric DEBUYST, Pierre DEFOURNY et Hubert GÉRARD. Coll. Population et développement no 9. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, p. 7-25.

DEFOURNY, Pierre et BARET, Philippe. 2001. « Le développement durable : une exigence des sciences de la nature ? ». Chap. dans *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Frédéric DEBUYST, Pierre DEFOURNY et Hubert GÉRARD, Coll. Population et développement no 9. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, p. 29-39.

DEGLISE, Fabien. « Pour des choix responsables » dans *Protégez-vous*, Montréal, décembre 2000, p.5 à 31.

DEVELTERE, Patrick. 1998. *Économie sociale et développement*. Bruxelles, De Boeck Université, 171 p.

ÉQUITERRE. 1999. « Le café équitable : Une tendance à la hausse dans l'industrie ». Montréal, collaboration TRANSFAIR Canada et TRANSFAIR USA, plusieurs brochures.

ÉQUITERRE, « La route alternative du café », site internet <http://www.equiterre.qc.ca>, consulté le 23 mai 2002.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1999. *Le marché de la banane « biologique » et de la banane du commerce équitable*. Groupe intergouvernemental sur la banane et sur les fruits tropicaux, première session, Australie, 4-8 mai 1999, document internet consulté le 14 novembre 2001, <http://www.fao.org/organisation/docrep/meeting/x1149f.h>

FRANCK, Sophie et MAX HAVELAAR-Belgique. 2000. « Bananattaque. Max Havelaar, le label du commerce équitable », Bruxelles, Max Havelaar, brochure de promotion, 24 p.

GAGNON, Christiane et FORTIN, Marie-Josée. 1999. « La gouvernance environnementale locale : ou est le timonier? » dans *Économie et Solidarités*, vol. 30, no 2, p. 94-111.

GAGNON, Christiane. 1994-1995. « Développement local viable : approches, stratégies et défis pour les communautés », dans *Coopératives et Développement*, vol. 26, no2, 1994-1995, p. 61-82.

GENDRON, Corinne. 2001. « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques » in *Revue Pour*, Paris, no 172, p. 175 à 181.

---

GENDRON, Corinne. 2002. « Le développement durable : un nouvel enjeu de l'historicité ». Chap. dans GUAY, L. (dir.) *Les enjeux actuels du développement durable : aspects analytiques et dimensions critiques*, Chaire UNESCO-Université Laval.

GENDRON, Corinne et REVERËT, Jean-Pierre. 2000. « Le développement durable » dans *Économies et Sociétés*, Série F, no 37, « Développement » - I, p. 111-124.

GENDRON, Corinne et REVERET, Jean-Pierre. 2002. « Vers Johannesburg. Le développement durable : slogan creux ou théorie révolutionnaire? Le débat entre croissance économique et préservation de l'environnement reste entier ». Dans *Le Devoir*, 29 juin, p. B10.

GLORIEUX, Henry. *Commerce équitable versus transfert monétaire. Pour l'aide aux petits producteurs du Sud*. Namur, Université Notre dame de la Paix, Mémoire de maîtrise en sciences économique, sous la direction de F. Maniquet, 110 p., 2001.

JOHNSON, Pierre. 1998. « Le commerce équitable face aux défis du marché global. Le cas du café au Mexique » dans *Économie et Humanisme*, no 344, avril 1998, p. 62 à 65.

JOHNSON, Pierre. 2001. *Cahier de propositions pour le 21e siècle. Commerce équitable*. Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, Pôle socio-économique de Solidarité. 38 pages.

KLEIN, Juan-Luis. 1997. « L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale » dans *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 41, no 114, p. 367-377.

LAVILLE, Jean-Louis. « Les promesses de l'économie solidaire : Un projet d'intégration sociale et culturelle » dans *Le Monde Diplomatique*, octobre 2001, Supplément économie solidaire, p. I à II.

Les Magasins du Monde Oxfam. 1998. *Chiquita : révélations sur les pratiques d'une multinationale*. Bruxelles : Les Magasins du Monde Oxfam. 103 pages.

LÉVESQUE, Benoît et MENDELL Marguerite. « L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche ». *Cahiers du CRISES*, collection « Working Papers », no 9908, Montréal, mars 1999, 14 p.

LITTRELL, Mary Ann. 1999. *Social responsibility in the global market : fair trade of cultural products*. Thousand Oaks. Californie : Sage Publications. 366 pages.

MALSERVISI, Mauro-F et FAUBERT-MAILLOUX, Isabel. *Le commerce équitable*. Montréal, Chaire de coopération Guy-Bernier, no 006-112, 2000, 28 p. ISBN 2-89536-011-1

MARION, Jean-Claude et RACICOT, Louise. 1995. *Le café de la coopération*. Montréal : Société Radio-Canada, 17 min 30 s.

NOVEMBER, Andràs. « En suisse : anachronisme ou économie solidaire ? Que peut représenter la notion de commerce équitable dans l'un des pays les plus riches du monde ? » dans *Silence !*, no spécial « Commerce équitable contre mondialisation ? », no 263, novembre, p. 12-13.

OCDE (Direction des échanges et Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales). 2000. *Échanges internationaux et normes fondamentales du travail*. 26 septembre 2000, 116 pages, [www.oecd.org](http://www.oecd.org).

OXFAM-QUÉBEC et OXFAM-Canada. 2001. *Un commerce équitable pour un développement durable. L'opposition d'Oxfam à la ZLÉA*, 4 p, consulté le 17 mai 2002, [www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca)

OXFAM-QUÉBEC ET CSQ. 2001. *L'ABC de la consommation responsable. Document de référence de l'opération d'un commerce agréable et équitable*. Québec (Qc), ERE Éducation, avec la collaboration d'ÉQUITERRE, CLUB 2/3 et ÉTABLISSEMENT VERT BRUNDTLAND, 50 fiches. ISBN 2-922538-03-6.

OXFAM. 2002. *Deux poids, deux mesures. Commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté*. Résumé. Mars 2002. 19 pages.

PERNA, Tonino. « Commerce équitable : une alternative à la mondialisation ? » dans *Silence !*, no 263, novembre 2000, p. 4 à 11.

RAYNOLDS, Laura T. 2000. « Re-embedding global agriculture : the international organic and fair trade movements » Dans *Agriculture and Human Values*, vol. 17, p. 297-309.

REVERET, Jean-Pierre. *Écologie, nouveaux modes de vie et développement durable*. Actes du Colloque – Sciences et technologies : des visées d'avenir, p. 99-114.

ROY, Normand. 2002. *L'utopie caféinée : le commerce équitable devenu réalité*. Montréal : Équiterre, 25 min.

SANJURJO, Dante. 2001. « Quel contrôle pour le commerce équitable ? » dans *Le monde diplomatique*, octobre 2001, p. 2-3.  
<http://www.monde-diplomatique.fr/2001/10/SANJURJO/15706>

SOMAVIA, Juan. « Pour l'instauration de règles du jeu équitables » dans *Le Monde diplomatique*, sept. 2001, p. 5.

SOLAGRAL. 1998. « Du commerce équitable à la consommation responsable. Le pouvoir des citoyens européens pour changer les conditions de l'échange Nord/Sud ». Mai 1998, 74 pages

SOLAGRAL. 2002. « État des lieux et enjeux du changement d'échelle du commerce équitable. Typologie des filières, marchés de consommation. Gouvernance internationale et cohérence globale du commerce équitable ». Octobre 2002, 61 pages

SOLIDAR'MONDE. « Résultats de l'étude d'impact sur les producteurs du Sud de l'action commerce équitable mise en oeuvre par Artisans du Monde depuis 25 ans ». 6 pages.

RICE, Robert A. 2000. « Noble Goals and challenging terrain : organic and fair trade coffee movements in the global marketplace » Dans *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, vol. 14, p. 39-66.

TADROS, Catherine. 2002. « Commerce équitable et modèle coopératif : Equal Exchange, un OCE aux Etats-Unis ». Sous la direction de Marie-Claire MALO, Montréal, *Cahiers du CRISES*, collection « Études de cas d'entreprise d'économie sociale », no ES-0204, avril 2002, 79 p.

TEITELBAUM, Sara et Laure WARIDEL. 1999. « Commerce équitable : Une poussée plus juste aux Pays-Bas, en Belgique, en Suisse et en France ». Rapport de recherche, Équiterre, 1999, 51 p.

TRANSFAIR CANADA. « Commerce équitable : Une alternative viable pour les petits planteurs. Origine des initiatives du FLO-International », consulté le 14 mai 2001, <http://www.transfair.ca/q/info-fra.html>.

VAILLANCOURT, Jean-Guy. 1995. « Penser et concrétiser le développement durable », dans *Écodécision*, hiver 1995, p. 24-29.

VEIT, Paul. 2001. « Commerce équitable entre l'Europe et le Tiers Monde », <http://www.globenet.org>, consulté le 5 avril 2001.

VIENNEY, Claude. 1982. *Socio-économie des organisations coopératives*. Tome 2. Paris, Éditions CIEM, 333 p.

WARIDEL, Laure. 2001. *Coffee with pleasure : just java and world trade*. Montréal : Black Rose Books, 176 pages.

WARIDEL, Laure. 1997. *Une cause café : pour le commerce équitable*. St-Laurent (Qc), Éditions Les Intouchables, coll. « Le vent qui tourne », 1997, 71 p. ISBN 2-921775-34-4

la chaire  
**économie et**  
**humanisme**

---

École des sciences de la gestion | Université du Québec à Montréal  
Case postale 6192 | Succursale Centre-Ville | Montréal (Québec) | H3C 4R2  
Téléphone : 514.987.3000 #6651 | Télécopieur : 514.987.3372

Adresse civique : Pavillon des sciences de la gestion | local R-2915  
315, rue Sainte-Catherine Est | Montréal (Québec) | H2X 3X2

Courriel : [ceh@uqam.ca](mailto:ceh@uqam.ca) | Site web: [www.ceh.uqam.ca](http://www.ceh.uqam.ca)

---